

BLEECKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 18.002.587,50 €

Siège social : 39 avenue George V – PARIS (75008)

572 920 650 RCS PARIS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 AOÛT 2010

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU
RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

Paris, le 28 décembre 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe BLEECKER, et que le rapport de gestion figurant en page 61 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Muriel GIRAUD
Président du Directoire

A - COMPTES SOCIAUX.....	- 7 -
I. Bilan Actif	- 7 -
II. Bilan Passif.....	- 8 -
III. Compte de résultat	- 9 -
IV. Tableau de flux de trésorerie.....	- 11 -
V. Annexe des comptes annuels	- 12 -
1 Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture	- 12 -
1.1 Faits caractéristiques :	- 12 -
1.2 Événements postérieurs à la clôture :	- 12 -
2 Règles et méthodes comptables	- 13 -
2.1 Généralités	- 13 -
2.2 Immobilisations corporelles.....	- 13 -
2.3 Immobilisations incorporelles.....	- 13 -
2.4 Immobilisations financières	- 13 -
2.5 Provisions	- 14 -
2.6 Créances et dettes.....	- 14 -
2.7 Produits constatés d'avance	- 15 -
2.8 Couverture de taux.....	- 15 -
2.9 Produits et charges exceptionnels	- 15 -
2.10 Régime SIIC	- 15 -
2.11 Valorisation des valeurs mobilières de placement	- 15 -
2.12 Nantissement des titres de participation.....	- 16 -
2.13 Autres.....	- 16 -
VI. Tableau de variation des capitaux propres.....	- 17 -
VII. Tableau de renseignements concernant les filiales et participations.....	-28 -
B - COMPTES CONSOLIDES	- 29 -
I. Bilan consolidé.....	- 29 -
II. Compte de résultat consolidé	- 31 -
III. Tableau de flux de trésorerie consolidés	- 33 -
IV. Tableau des variations de capitaux propres consolidés.....	- 34 -
V. Annexe aux comptes consolidés	- 35 -
1 Faits significatifs	- 35 -
1.1 Évènements sur la période du 1 ^{er} septembre 2009 au 31 août 2010	- 35 -
1.1.1 Cession d'un actif immobilier.....	- 35 -
1.1.2 Livraison d'immeubles.....	- 35 -
1.1.3 Baux et garantie locative	- 35 -
1.1.4 Titres de participation.....	- 36 -
1.1.5 Mise en place de financements bancaires	- 36 -
1.1.6 Comptes courants d'associés bloqués.....	- 36 -
1.1.7 Remboursements anticipés de prêts bancaires	- 36 -

1.1.8	Opérations sur le capital des filiales du Groupe BLEECKER	- 36 -
1.2	Synthèse du patrimoine BLEECKER au 31 août 2010	- 38 -
1.2.1	Biens et droits immobiliers	- 38 -
1.2.2	Marque BLEECKER	- 39 -
1.3	Évènements postérieurs au 31 août 2010	- 39 -
2	Evolution du capital.....	- 39 -
3	Composition du capital.....	- 39 -
4	Evolution du cours du titre BLEECKER	- 40 -
5	Dividendes	- 40 -
6	Parties liées	- 40 -
6.1	Rémunérations des dirigeants.....	- 40 -
6.2	Transactions avec les parties liées	- 40 -
7	Engagements de BLEECKER	- 42 -
7.1	Hypothèques.....	- 42 -
7.2	Nantissements de titres de participation	- 42 -
7.3	Cautions bancaires données.....	- 43 -
7.4	Cautions bancaires reçues	- 43 -
8	Base de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations.....	- 44 -
9	Principes généraux de consolidation	- 44 -
9.1	Référentiel	- 44 -
9.2	Changements de méthodes comptables	- 44 -
9.3	Méthodes de consolidation	- 45 -
9.3.1	Périmètre de consolidation.....	- 45 -
9.3.2	Retraitements de consolidation et éliminations	- 46 -
9.3.2.1	Retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux	- 46 -
9.3.2.2	Opérations réciproques	- 46 -
9.4	Méthodes comptables	- 46 -
9.4.1	Immobilisations incorporelles (IAS 38).....	- 46 -
9.4.2	Immobilisations corporelles.....	- 46 -
9.4.2.1	Immeubles de placement (IAS 40)	- 46 -
9.4.2.2	Actifs destinés à la vente (IFRS 5)	- 47 -
9.4.2.3	Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles (IAS 40).....	- 48 -
9.4.3	Instruments financiers (IAS 39).....	- 48 -
9.4.4	Stocks	- 49 -
9.4.5	Créances clients et autres créances	- 49 -
9.4.6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 49 -
9.4.7	Capitaux propres.....	- 49 -
9.4.8	Avantages au personnel	- 50 -
9.4.9	Provisions et passifs non financiers éventuels	- 50 -
9.4.10	Impôts	- 50 -
9.4.10.1	Régime S.I.I.C	- 50 -
9.4.11	Coût des emprunts ou des dettes portant intérêt	- 51 -
9.4.12	Gestion des risques financiers.....	- 51 -
9.4.12.1	Le risque de taux d'intérêt	- 51 -
9.4.12.2	Les risques de marché.....	- 51 -
9.4.12.3	Le risque de liquidité	- 51 -
9.4.12.4	Le risque de contrepartie	- 52 -
9.4.13	Information sectorielle (IAS 14).....	- 52 -
10	Notes sur les états financiers consolidés.....	- 55 -
10.1	Bilan consolidé.....	- 55 -
10.1.1	Actif.....	- 55 -
10.1.1.1	Immobilisations incorporelles.....	- 55 -

10.1.1.2	Immobilisations corporelles.....	- 55 -
10.1.1.3	Immobilisations financières.....	- 56 -
10.1.1.4	Clients et comptes rattachés.....	- 56 -
10.1.1.5	Avances et acomptes versés.....	- 56 -
10.1.1.6	Autres créances à moins d'un an	- 56 -
10.1.1.7	Instruments financiers dérivés	- 57 -
10.1.1.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 57 -
10.1.1.9	Charges constatées d'avance	- 57 -
10.1.2	Passif.....	- 57 -
10.1.2.1	Capitaux propres.....	- 57 -
10.1.2.2	Emprunts courants et non courants	- 58 -
10.1.2.3	Dépôts et cautionnements reçus.....	- 58 -
10.1.2.4	Provisions pour risques et charges.....	- 58 -
10.1.2.5	Autres dettes	- 59 -
10.1.2.6	Produits constatés d'avance	- 59 -
10.2	Compte de résultat consolidé	- 59 -
10.2.1	Loyers	- 59 -
10.2.2	Charges opérationnelles.....	- 59 -
10.2.3	Incidence de la revalorisation des immeubles.....	- 60 -
10.2.4	Résultat exceptionnel.....	- 60 -
10.3	Tableau de flux de trésorerie consolidés	- 60 -
10.3.1	Cessions d'actifs	- 60 -
10.3.2	Variation du périmètre.....	- 60 -

C - RAPPORT DE GESTION..... - 61 -

1 Evènements marquants au cours de l'exercice..... - 61 -

1.1	Cession d'un actif immobilier.....	- 61 -
1.2	Livraison d'un immeuble	- 61 -
1.3	Financements bancaires.....	- 61 -
1.4	Ligne de crédit.....	- 61 -
1.5	Transmissions universelles de patrimoine.....	- 61 -
1.6	Liquidation d'une société.....	- 62 -
1.7	Comptes courants bloqués.....	- 62 -
1.8	Opérations du capital social des sociétés du Groupe BLEECKER	- 62 -

2 Commentaires sur les comptes sociaux de l'exercice..... - 64 -

2.1	Principes et méthodes comptables.....	- 64 -
2.2	Activité et situation de la société.....	- 64 -
2.2.1	Contrats de crédit bail immobilier bénéficiant à BLEECKER	- 64 -
2.3	Régime SIIC.....	- 64 -
2.4	Charges non déductibles.....	- 64 -
2.5	Activité en matière de recherche et de développement	- 65 -
2.6	Composition du capital.....	- 65 -
2.7	Information relative à l'autodétention.....	- 65 -
2.8	Évolution du cours du titre BLEECKER.....	- 65 -
2.9	Composition du Directoire et du Conseil de surveillance	- 66 -
2.9.1	Directoire.....	- 66 -
2.9.2	Conseil de surveillance.....	- 66 -
2.10	Rémunération des mandataires sociaux.....	- 66 -
2.11	Opérations réalisées par les dirigeants mandataires sociaux, les mandataires sociaux ou par les personnes auxquelles ils sont liés au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.....	- 66 -
2.12	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, Plan d'attribution d'actions gratuites, Programme de rachat d'actions	- 67 -
2.12.1	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.....	- 67 -
2.12.2	Plan d'attribution d'actions gratuites	- 67 -
2.12.3	Programme de rachat d'actions	- 68 -

3 Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe BLEECKER..... - 69 -

3.1	Principes et méthodes comptables.....	- 69 -
3.2	Activité et situation du Groupe BLEECKER	- 69 -
3.3	Évènements significatifs postérieurs à la date d'arrêté des comptes consolidés au 31 août 2010..	- 69 -

3.4	Activité en matière de recherche et de développement	- 69 -
3.5	Description des risques et incertitudes	- 69 -
3.6	Informations sur l'utilisation des instruments financiers	- 70 -
3.7	Information environnementale	- 70 -
3.8	Information sociale.....	- 70 -
3.9	Parties liées.....	- 70 -
4	Evolution et perspectives d'avenir.....	- 70 -
D -	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2010	- 71 -
E -	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 AOÛT 2010	- 74 -
F -	TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX.....	- 77 -

A - COMPTES SOCIAUX

I. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF

Euros

	31/08/2010			31/08/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	30 854	30 854		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 503 279		3 503 279	3 503 279
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	57 734	57 734		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par la méth. de mise en équivalence	83 735 878		83 735 878	44 095 049
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 179 181		4 179 181	4 179 181
Prêts	240 434		240 434	276 627
Autres immobilisations financières	8 241		8 241	8 236
	91 755 600	88 588	91 667 012	52 062 371
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	29 789		29 789	34 576
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	710 682	475 058	235 624	250 651
Autres créances	46 782 965		46 782 965	48 650 111
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 000		1 000	2 999 861
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	388 151		388 151	93 005
Charges constatées d'avance (3)	32 737		32 737	14 516
	47 945 324	475 058	47 470 266	52 042 720
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	139 700 925	563 646	139 137 278	104 105 091
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

II. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF

	Euros	
	31/08/2010	31/08/2009
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 18 002 588)	18 002 588	18 002 588
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence	15 515 436	
Réserves :		
- Réserve légale	651 211	651 211
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	5 241 773	5 241 773
- Autres réserves	9 015	9 015
Report à nouveau	(14 617 661)	(3 081 313)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	15 079 651	(11 536 348)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	191 626	144 567
	40 073 638	9 431 493
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	773 058	773 058
Provisions pour charges		58 307
	773 058	831 365
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	39 045 801	39 599 509
Emprunts et dettes financières (3)	58 320 948	51 569 208
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	599 537	1 168 154
Dettes fiscales et sociales	216 341	376 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 750	1 048 669
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	86 206	80 673
	98 290 582	93 842 233
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	139 137 278	104 105 091
(1) Dont a plus d'un an (a)	39 045 801	24 800 000
(1) Dont a moins d'un an (a)	59 244 781	69 042 233
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	39 045 801	39 548 108
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

III. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Euros

	31/08/2010			31/08/2009
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	308 943		308 943	685 356
Chiffre d'affaires net	308 943		308 943	685 356
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges			534 251	23 114
Autres produits			486	20 450
			843 661	728 919
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			3 470 809	3 946 117
Impôts, taxes et versements assimilés			150 657	148 778
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				590
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			475 058	475 944
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				58 307
Autres charges			109	5 992
			4 096 633	4 636 729
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 252 953)	(3 906 810)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			270 655	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			4 259	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 264 057	2 440 839
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges			18 944 101	1 322 484
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			21 483 072	3 763 324
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			820 117	19 000 288
Intérêts et charges assimilées (4)			2 272 044	3 033 718
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			3 092 161	22 034 006
RESULTAT FINANCIER			18 390 911	(18 270 683)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 137 958	(22 177 493)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	Euros	
	31/08/2010	31/08/2009
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		11 850 000
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
		11 850 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1 208 856
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
		1 208 856
RESULTAT EXCEPTIONNEL		10 641 144
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	58 307	
Total des produits	22 326 752	16 342 243
Total des charges	7 247 101	27 878 691
BENEFICE OU PERTE	15 079 651	(11 536 348)
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.	381 942	281 249
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

IV. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en €)	31-août-10	31-août-09
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société mère	15 079 651	(11 536 348)
Frais d'acquisition sur autocontrôle		94 117
Dotations aux amortissements et aux provisions sur actif immobilisé	1 295 175	19 535 129
(Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs non courants		(10 641 144)
(Reprises)/Dotations aux provisions courantes et non courantes et variation des actifs et dettes d'impôts courants	(19 478 353)	(1 345 598)
Variation des autres actifs et passifs courants et non courants		
Avances et acomptes versés	4 787	1 321
Créances clients	15 913	898 317
Dettes fournisseurs	(568 617)	(107 634)
Dettes fiscales et sociales	(159 679)	(457 551)
Autres actifs et passifs courants/non courants	840 227	281 960
CCA	(18 221)	13 347
PCA	5 532	(846 905)
Dépôts et cautionnements reçus		
Autres		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(2 983 585)	(4 110 987)
Investissements :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières	(5 954 350)	(16 484 311)
Autres immobilisations financières	(5)	360 064
Acquisitions de titres d'auto détention		
Réduction d'autocontrôle		1 813 869
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		11 850 000
Prêts	36 193	28 758
Autres		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(5 918 162)	(2 431 620)
Accroissement net/(Diminution nette) des dettes financières courantes et non courantes	6 198 032	5 487 900
Distribution de dividendes au public		
Distribution de dividendes aux associés		
Distribution aux minoritaires		
Augmentations et réduction de capital		(1 813 869)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	6 198 032	3 674 031
Incidence sur la trésorerie des variations des taux de change et des autres écarts de réévaluation		
Augmentation nette des comptes de trésorerie	(2 703 715)	(2 868 577)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 092 866	5 961 443
Trésorerie à la clôture de l'exercice	389 151	3 092 866

V. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1 FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 FAITS CARACTERISTIQUES :

Le 23 février 2010, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, il a été réalisé sans effet rétroactif, la dissolution sans liquidation, des sociétés :

- GOUNOD SARL
- LISZT SARL
- MEYERBEER SARL
- PAGANINI SARL
- RACHMANINOV SARL
- STRAVINSKI SARL

L'impact sur le résultat financier des malis de confusion générés par ces opérations est de - 74.693 €.

Le 20 août 2010, BLEECKER a procédé à la recapitalisation des filiales suivantes :

- SARL MAHLER, à hauteur de 3.000.025 € par voie d'élévation de la valeur nominale des 3.500 parts sociales composant le capital social. BLEECKER détient toujours 100 % du capital de cette société.
- SARL WAGNER, à hauteur de 3.000.075 € par voie d'élévation de la valeur nominale des 6.500 parts sociales composant le capital social. BLEECKER détient toujours 100 % du capital de cette société.

Afin de conforter la trésorerie du Groupe, les actionnaires SARL THALIE et la SAS AM DEVELOPPEMENT, ont accepté de poursuivre le blocage sur une durée de 12 mois de leur compte courant d'un montant respectif de 14,4 M€ et 10,4 M€, jusqu'au 1^{er} septembre 2011.

La rémunération de ces comptes courants bloqués est calculée sur la base de l'EURIBOR 3 mois + 1,25.

1.2 ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la clôture.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 GENERALITES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité y compris les titres d'autocontrôle est la méthode des coûts historiques.

Les titres de participations sont évalués selon la méthode de mise en équivalence.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens, soit selon le mode linéaire.

2.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent aux malis dégagés à l'occasion de transfert universel de patrimoine et ce, conformément aux règles comptables. Ces malis techniques ne sont pas amortissables.

Des tests de dépréciation sont réalisés par comparaison à la valeur économique ; si besoin est, une provision est constatée.

2.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Depuis l'exercice clos le 31 août 2009, les titres de participation sont valorisés par la méthode de la mise en équivalence.

Cette méthode de la mise en équivalence se traduit par un impact positif sur les capitaux propres au 31 août 2010 de 33.686.479 €, tels qu'ils ressortent dans les comptes de l'exercice, dont :

- 15.515.436 € d'écart d'équivalence,
- 18.171.043 € de reprise de provision.

La valeur comptable des titres dans les comptes sociaux est remplacée par leur quote-part de capitaux propres déterminée selon la méthode de mise en équivalence.

A la clôture de l'exercice, BLEECKER détient 95.000 de ses propres actions valorisées à hauteur de 4.179.181 €. Cette auto-détention résulte de l'absorption de la société Foncière Saint Honoré, le 28 juin 2007.

Sur la base du cours de bourse du mois d'août 2010, ces titres d'auto-détention seraient valorisés à 4.370.000 €.

2.5 PROVISIONS

1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base du risque latent.

Le montant de la provision au 31/08/2010, correspond à hauteur de 473 058 € aux accords conclus entre les sociétés Cie Française des Etablissements GAILLARD (BLEECKER SA) et GAILLARD-RONDINO, ABIES, pour couvrir les garanties de passif, et à hauteur de 300.000 € à une garantie locative donnée.

Il n'est intervenu à ce jour aucun élément technique nouveau entraînant une modification de la provision au titre de la garantie de passif.

2. Provisions pour gros entretien

En l'absence de travaux de gros entretien à sa charge à court terme, la société n'a pas constitué de provision pour gros entretien.

3. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au passif du bilan pour un montant de 191.626 € contre 144.567 € au titre de l'exercice précédent, correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisitions des titres de la société Cie Française des Établissements GAILLARD.

Ces frais d'acquisitions sont amortis sur une durée de 5 ans.

2.6 CREANCES ET DETTES

L'évaluation des créances est faite à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant de 86.206 € figurant au poste Produits Constatés d'Avance, correspond à la quote-part des loyers et charges immobilières facturés pour les mois de septembre à décembre 2010. Au titre de l'exercice précédent, ce poste s'élevait à 80.673 €.

2.8 COUVERTURE DE TAUX

Emprunteuse à taux variable dans le cadre de contrats de crédit bail immobiliers, la société BLEECKER est soumise au risque des taux d'intérêts dans le temps.

Afin de limiter ce risque, BLEECKER a souscrit plusieurs instruments de couverture de type CAP, affectés pour partie à la sécurisation de ses propres encours.

La société BLEECKER constate en charge lors de leur souscription les coûts de couverture

Le notionnel de couverture disponible est délégué aux filiales présentant elles-mêmes une exposition au risque de taux. La quote-part de prime relative aux couvertures ainsi déléguées fait l'objet de refacturation sans marge auprès des filiales concernées.

2.9 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Il n'y a pas eu de produits ou de charges exceptionnelles au cours de l'exercice clos au 31 août 2010.

2.10 REGIME SIIC

A la suite de l'exercice de l'option pour le régime fiscal des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) de l'article 208-C du Code Général des Impôts, depuis le 1^{er} septembre 2007, BLEECKER et ses filiales sont soumises à une fiscalité spécifique liée au régime SIIC.

2.11 VALORISATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant des valeurs mobilières de placement (VMP) de BLEECKER au 31/08/2010 est de 1.000 €, contre 2.999.861 € au titre de l'exercice précédent.

La valorisation de ces VMP au dernier prix de marché connu à la clôture de l'exercice ressort à un montant de 1.011 € contre 3.337.201 € au titre de l'exercice précédent.

Il en résulte une plus value latente d'un montant de 11 € contre 337.340 € au titre l'exercice précédent.

2.12 NANTISSEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION

BLEECKER a consenti des nantissemments de titre de participation de certaines de ses filiales au profit d'établissements de crédit dans le cadre de financements d'investissements immobiliers développés par ses filiales.

Il s'agit des titres de participation détenus dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Nombre de titres nantis	% du capital
SARL ANATOLE FRANCE	7.600 parts sociales	100%
SARL BALZAC	6.100 parts sociales	100%
SARL BARTOK	500 parts sociales	100%
SARL BORODINE	5.486.100 parts sociales	100%
SARL BOSSUET	6.100 parts sociales	100%
SARL LULLI	6.100 parts sociales	100%
SARL MAHLER	3.500 parts sociales	100%
SARL MALLARME	6.100 parts sociales	100%
SARL MOLIERE	6.100 parts sociales	100%
SARL MOUSSORGSKI	6.100 parts sociales	100%
SARL ROSTAND	8.100 parts sociales	100%
SARL VERDI	6.100 parts sociales	100%
SARL VIVALDI	8.600 parts sociales	100%
SARL WAGNER	6.500 parts sociales	100%

Des engagements de non cession de titres ont été pris sur les titres des SARL BELLINI, SARL GIDE, SARL RACINE et SARL RAMEAU.

2.13 AUTRES

- a) Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charge.
- b) Aucune rémunération n'a été versée aux Dirigeants de la SA BLEECKER.
- c) La SA BLEECKER n'a aucun emprunt garanti.

VI. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>VARIATION CAPITAUX PROPRES</i>	<i>Capital</i>	<i>Ecart d'Équivalence</i>	<i>Réserve Légale</i>	<i>Réserves Règlementées</i>	<i>Autres Réserves</i>	<i>Report à Nouveau</i>	<i>Provisions Règlementées</i>	<i>Résultat de la Période</i>	<i>Capitaux Propres</i>
Au 31 08 2009	18 002 588	-	651 211	5 241 773	9 015	-3 081 313	144 567	-11 536 348	9 431 493
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat 2009	-	-	-	-	-	-11 536 348	-	11 536 348	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	15 079 651	15 079 651
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	47 058	-	47 058
Titres mis en équivalence	-	15 515 436	-	-	-	-	-	-	15 515 436
Au 31 08 2010	18 002 588	15 515 436	651 211	5 241 773	9 015	-14 617 661	191 625	15 079 651	40 073 638

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		
	3 534 133		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 734		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	Total III		
	57 734		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence		68 220 442	15 515 436
Autres participations	62 266 092		6 000 100
Autres titres immobilisés	4 179 181		
Prêts et autres immobilisations financières	284 863		3
	Total IV		
	66 730 136	68 220 442	21 515 539
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	70 322 003	68 220 442	21 515 539

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		3 534 133	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			57 734	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III		57 734	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence			83 735 878	
Autres participations	68 220 442	45 750		
Autres titres immobilisés			4 179 181	
Prêts et autres immobilisations financières		36 191	248 675	
	Total IV			
	68 220 442	81 941	88 163 733	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	68 220 442	81 941	91 755 600	

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions: Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Total I				
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	30 854			30 854
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 734			57 734
Emballages récupérables et divers				
Total III	57 734			57 734
TOTAL GENERAL (I + II + III)	88 588			88 588

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	net: amort. à fin d'exercice
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV	47 059						47 059
TOT. GEN. (I+II+III+IV)	47 059						47 059

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tation:	Dotations: ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	144 567	47 059		191 626
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	144 567	47 059		191 626
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients	773 058	773 058	773 058	773 058
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	58 307		58 307	
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	831 365	773 058	831 365	773 058
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	18 171 043		18 171 043	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	475 944	475 058	475 944	475 058
Autres dépréciations				
Total III	18 646 987	475 058	18 646 987	475 058
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 622 920	1 295 175	19 478 353	1 439 742
		475 058	334 251	
<i>Dont dotations et reprises :</i>		820 117	18 944 101	
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)</i>				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
		240 434		240 434
Autres immobilisations financières				
		8 241		8 241
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
		570 234	570 234	
Autres créances clients				
		140 448	140 448	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		18 496	18 496	
Impôts sur les bénéfices				
		229 250	229 250	
Taxe sur la valeur ajoutée				
		229 250	229 250	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
		44 664 317	44 664 317	
Groupe et associés (2)				
		1 870 902	1 870 902	
Débiteurs divers				
		32 737	32 737	
Charges constatées d'avance				
		32 737	32 737	
Total		47 775 058	47 526 384	248 675

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

44 664 317

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
		39 045 801		39 045 801	
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
		88 141		88 141	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
		599 537	599 537		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		2 889	2 889		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		101 970	101 970		
Impôts sur les bénéfices					
		109 488	109 488		
Taxe sur la valeur ajoutée					
		1 994	1 994		
Obligations cautionnées					
		1 994	1 994		
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		58 232 806	33 432 806	24 800 000	
Groupe et associés (2)					
		21 750	21 750		
Autres dettes					
		86 206	86 206		
Dettes représentatives de titres empruntés					
		86 206	86 206		
Produits constatés d'avance					
		86 206	86 206		
Total		98 290 582	34 356 640	63 933 942	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

58 232 806

PRODUITS A RECEVOIR

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/08/2010	31/08/2009
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	29 105	44 553
Autres créances		178 525
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		5 851
Total	29 105	228 928

CHARGES A PAYER

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/08/2010	31/08/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		51 401
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 351	423 823
Dettes fiscales et sociales	4 883	33 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		76 723
Total	411 234	585 192

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/08/2010	31/08/2009
Produits d'exploitation	86 206	80 673
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	86 206	80 673

Charges constatées d'avance	31/08/2010	31/08/2009
Charges d'exploitation	32 737	14 516
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	32 737	14 516

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	39 753 524
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	3 406 858
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	43 160 382
<i>(1) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	39 753 524
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements reçus	Montant
Caution bancaire locataire	55 955
Total (2)	55 955
<i>(2) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements réciproques	Montant
Total	

INFORMATION SUR LES CONTRATS DE CREDIT BAIL

	Montant
VALEUR D'ORIGINE - Constructions	5 200 350
AMORTISSEMENTS - Cumul exercices antérieurs - Dotation de l'exercice	 1 476 100 317 392
<i>Total</i>	1 793 492
REDEVANCES RESTANT A PAYER (en capital) -	
- à 1 an au plus	331 862
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	1 616 969
- à plus de 5 ans	1 458 027
<i>Total</i>	3 406 858

Le prix de levée d'option pour l'ensemble des contrats est de **1.132.552 €**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	0	0	0
Total	0	0	0

EFFECTIF MOYEN

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	0	0

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières			
Participations	83 735 878		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés	4 179 181		
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations	87 915 059		
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	3 062		
Autres créances	44 664 317		
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total créances	44 667 378		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes financières divers	58 232 806		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 475		
Autres dettes			
Total dettes	58 244 281		
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Charges et produits financiers			
Produit financiers	1 860 720		
Charges financières	1 847 916		
Total	3 708 636		

VII. TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

BLEECKER S.A.

SA BLEECKER	Capital	Capitaux Propres autres que le Capital & le Résultat	Quote-part du Capital en %	Valeur Comptable des Titres	Prêts et Avances en Immobilisations Financières	Cautions & Avals Donnés par la SA BLEECKER	C.A HT du dernier Exercice au 31/08/10	Résultats (Bénéfice ou Perte) au 31/08/10	Dividendes Encaissés
RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS									
1/ Filiales (+50% du Capital détenu)									
SARL BARTOK	7 500	750	100,00%	7 500	-	970 736	2 573 289	1 004 902	270 655
SARL MAHLER	3 052 525	-381 005	100,00%	6 007 525	-	-	838 084	-817 456	-
SARL MOUSSORGSKI	7 625	-991 690	100,00%	7 625	-	1 000 000	736 649	-122 390	-
SARL MOZART	22 625	-35 127	100,00%	22 625	-	-	-	-2 720	-
SARL RAMEAU	7 625	-1 810 482	100,00%	7 625	-	-	731 129	-75 490	-
SARL RAVEL	2 508 625	-1 743 188	100,00%	2 508 625	-	-	1 285 650	199 939	-
SARL STRAUSS	7 500	-44 442	99,80%	7 485	-	-	-	-211 345	-
SARL VARESE	7 500	-38 844	100,00%	7 500	-	-	-	-7 136	-
SARL VIVALDI	10 750	320 582	100,00%	2 507 625	-	4 999 861	907 282	-75 842	-
SARL WAGNER	7 101 575	-103 050	100,00%	13 011 575	-	14 797 539	0	-2 692 966	-
SARL VERDI	7 625	-925 274	100,00%	7 625	-	1 239 589	986 512	236 215	-
SARL LULLI	7 625	-280 685	100,00%	7 625	-	716 384	534 549	59 162	-
SARL ANATOLE FRANCE	9 500	-6 122 040	100,00%	1 507 625	-	-	1 132 422	73 311	-
SARL BALZAC	7 625	-459 405	100,00%	7 625	-	-	-	-19 641	-
SARL CORNEILLE	7 625	-732 370	100,00%	7 625	-	-	537 031	-59 330	-
SARL GIDE	2 008 425	-2 047 109	100,00%	2 008 425	-	7 840 000	-	-960 331	-
SARL PROUST	7 625	-35 425	100,00%	7 625	-	-	-	-2 115	-
SARL RACINE	24 705	-637 918	100,00%	56 425	-	4 910 000	709 098	-39 849	-
SARL MOLIERE	13 848 525	-6 138 094	100,00%	20 009 525	-	-	4 807 125	431 854	-
SARL DUMAS	3 008 825	-404 768	99,98%	3 008 332	-	-	-	-191 388	-
SARL ROSTAND	10 125	-2 970 238	100,00%	2 007 625	-	130 829	841 869	-150 121	-
SARL MALLARME	3 608 150	-2 334 524	100,00%	3 608 150	-	-	124 747	-467 024	-
SARL BOSSUET	7 625	-588 821	100,00%	7 625	-	-	-	-108 166	-
SARL SAINT SAENS	5 007 625	-801 840	100,00%	5 007 625	-	-	395 334	131 362	-
SARL BELLINI	7 625	-396 413	100,00%	7 625	-	2 790 000	352 773	-30 777	-
SARL BORODINE	6 857 625	-1 230 921	100,00%	6 857 625	-	358 586	1 573 703	32 740	-
Sous total des titres Filiales				68 220 442		39 753 524			
Ecart d'équivalence				15 515 436					
Sous Total Participations				83 735 878					
2/ Titres d'autocontrôle									
Titres BLEECKER			9,74%	4 179 181					

B - COMPTES CONSOLIDES

I. BILAN CONSOLIDE

	Notes	BLEECKER 31 08 2010	BLEECKER 31 08 2009
ACTIF			K € NET IFRS
ACTIF NON COURANT		410 706	383 381
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	10.1.1.1	3 000	3 000
Immobilisations incorporelles		3 000	3 000
Immeuble de placement	10.1.1.2	393 380	319 685
Actifs destinés à la vente	10.1.1.2	0	10 089
Immobilisations corporelles	10.1.1.2	0	0
Immobilisations en cours	10.1.1.2	7 430	43 986
Immobilisations corporelles		400 810	373 760
Titres participation mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Créance d'impôt différé			
Autres titres immobilisés			
Autres actifs à plus d'un an	10.1.1.3	6 896	6 621
Immobilisations financières		6 896	6 621
ACTIFS COURANTS		15 954	35 140
Clients et comptes rattachés	10.1.1.4	7 327	7 512
Avances et acomptes versés	10.1.1.5	235	110
Autres créances à moins d'un an	10.1.1.6	5 947	16 989
Instruments financiers dérivés	10.1.1.7	297	1 365
Divers		13 806	25 976
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10.1.1.8	1 659	8 800
Charges constatées d'avance	10.1.1.9	488	363
TOTAL ACTIF		426 660	418 522

⁽¹⁾ Il s'agit de la valorisation de la marque BLEECKER ®

	Notes	BLEECKER 31 08 2010	BLEECKER 31 08 2009
		K € NET IFRS	K € NET IFRS
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10.1.2.1	18 003	18 003
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
Réserve légale		651	651
Report à nouveau		-14 618	-3 081
Réserve consolidée Groupe	10.1.2.1	2 631	34 310
Résultat de l'exercice Groupe		30 072	-43 212
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE			
Résultat intérêts minoritaires		4 410	-2 872
Réserve consolidée minoritaire		4 007	5 919
CAPITAUX PROPRES - INTERETS MINORITAIRES			
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	10.1.2.2	302 415	319 147
> <i>Dont emprunts auprès des établissements de crédit</i>		286 296	302 070
> <i>Dont autres</i>		16 119	17 077
Provision pour impôt différé passif / impôt de sortie			
Dépôts et cautionnements reçus	10.1.2.3	4 008	13 092
Provisions pour risques et charges	10.1.2.4	773	945
Autres dettes à plus d'un an			
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes fournisseurs et autres dettes	10.1.2.5	52 916	50 790
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	10.1.2.2	14 424	18 223
> <i>Dont emprunts auprès des établissements de crédit</i>		13 466	17 343
> <i>Dont autres</i>		958	880
PASSIFS COURANTS			
Produits constatés d'avance	10.1.2.6	6 967	6 610
Comptes de régularisation			
		6 967	6 610
Total général		426 660	418 522

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	BLEECKER 31 08 2010 K € NET IFRS	BLEECKER 31 08 2009 K € NET IFRS
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires hors taxes		25 945	24 536
Autres produits		3 282	2 719
Produits opérationnels	10.2.1	29 227	27 255
Charges externes		9 582	10 139
Impôts et taxes		3 156	3 580
Salaires et traitements		0	0
Dotations aux amortissements et provisions		16 297	15 126
Autres charges		632	31
Charges opérationnelles	10.2.2	29 667	28 875
Juste valeur des immeubles		43 630	-27 282
Résultat opérationnel avant cessions d'actif	10.2.3	43 190	-28 903
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Produits des autres valeurs mobilières		13	1 102
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	773
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		63	0
Autres produits financiers		231	124
Produits financiers		307	1 999
Dotations financières aux provisions		0	773
Intérêts et charges financières		7 946	16 554
Juste valeur des instruments financiers	9.4.3	1 069	3 872
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Charges financières		9 015	21 199
Résultat financier		-8 708	-19 200
Résultat des cessions d'actif		0	0
Résultat exceptionnel – Variation du périmètre		0	2 018
Résultat opérationnel après cessions d'actif		34 482	-46 085
Produits d'impôt		0	
Résultat net		34 482	-46 085
Part du Groupe		30 072	-43 212
Intérêts minoritaires		4 410	-2 872
Résultat par action ⁽¹⁾		39,15	-52,32

⁽¹⁾ Le nombre d'actions BLEECKER S.A. est au 31 08 2010 de 975 750
Le nombre d'actions BLEECKER auto-détenues au 31 08 2010 est de -95 000
Soit un nombre d'actions BLEECKER net de l'auto-détention 880 750

	BLEECKER	BLEECKER
	31 08 2010	31 08 2009
	K €	K €
État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	NET IFRS	NET IFRS
Résultat net	34 482	-46 085
Écarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	34 482	-46 085
<i>Dont part groupe</i>	30 072	-43 212
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>	4 410	-2 872

III. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en K €)	Notes	31 08 2010	31 08 2009
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société mère		30 072	(43 212)
Part relative aux intérêts minoritaires		4 410	(2 872)
Retraitements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :			
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions sur actif immobilisé</i>		14 079	13 223
<i>Écarts de réévaluation et reprise des réserves de conversion</i>			
<i>Charges / (Produits) d'impôts différés (Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs non courant</i>			
<i>Juste valeur des immeubles</i>		(43 630)	27 282
<i>Juste valeur des instruments financiers</i>		1 069	4 334
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		6 000	(1 245)
Variation des autres actifs et passifs courants et non courants		4 207	(111)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		10 207	(1 357)
Investissements :			
<i>Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles</i>		(7 588)	(25 904)
<i>Acquisitions d'immobilisations financières</i>		(275)	(2 554)
<i>Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</i>		0	765
<i>Acquisitions de filiales (nettes de trésorerie)</i>		0	(2 878)
<i>Produits de cession de filiales (nets de trésorerie)</i>		10 089	55
<i>Accroissement / (Diminution) de la trésorerie liée aux variations de périmètre</i>		957	(55)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		3 183	(30 569)
<i>Accroissement net / (Diminution nette) des dettes financières courantes et non courantes</i>		(20 531)	33 423
<i>Distribution de dividendes au public</i>			
<i>Distribution de dividendes aux associés</i>			
<i>Distribution aux minoritaires</i>			
<i>Augmentation et réduction de capital</i>			
<i>Variation autres réserves</i>			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(20 531)	33 423
Augmentation nette des comptes de trésorerie		(7 141)	1 497
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		8 800	7 303
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 659	8 800

IV. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

VARIATION CAPITAUX PROPRES EN K€	Capital	Prime de fusion	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Autres réserves consolidées	Résultat de la période	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total
au 31 08 2008	18 704		651	6 355	9	11	-1 999	26 144	49 875	7 573	57 448
Prime de fusion (pertes intercalaires)									0		0
Augmentation de capital								0	0		0
Autres réserves	-701			-1113		-3 092	4 914		8		8
Report à nouveau									0		
distribution dividende										0	0
affectation résultat 2008							26 144	-26 144		0	
Résultat de la période								-43 212	-43 212	-2 872	-46 084
Variations de PERIMETRE										-1 655	-1 655
au 31 08 2009	18 003		651	5 242	9	-3 081	29 059	-43 212	6 671	3 046	9 717
Prime de fusion (pertes intercalaires)									0		0
Augmentation de capital								0	0		0
Autres réserves						-11 536	11 536		0		0
Report à nouveau									0		
distribution dividende										0	0
affectation résultat 2009							-43 212	43 212		0	
Résultat de la période								30 072	30 072	4 410	34 482
Variations de PERIMETRE							-4		-4	961	957
au 31 08 2010	18 003		651	5 242	9	-14 618	-2 621	30 072	36 739	8 417	45 156

V. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Préambule

BLEECKER est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris, Compartiment C, code ISIN FR0000062150 – code mnémonique BLEE.

BLEECKER et ses filiales, ci-après "Groupe BLEECKER", se sont spécialisées dans l'immobilier d'entreprise qui s'est développé sur le marché des locaux d'activités, bureaux et plateformes logistiques.

Les comptes consolidés au 31 août 2010 du Groupe BLEECKER ont été arrêtés par le Directoire de BLEECKER le 29 novembre 2010 et présentés au Conseil de Surveillance le 15 décembre 2010.

1 FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 ÉVÉNEMENTS SUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009 AU 31 AOUT 2010

Le 18 février 2010, BLEECKER a tenu son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui a approuvé les comptes sociaux et consolidés du 31 août 2009.

Le capital social de BLEECKER s'élève à 18 002 587,50 €, divisé en 975 750 actions de 18,45 € de valeur nominale chacune.

1.1.1 Cession d'un actif immobilier

Au cours de l'exercice, le Groupe BLEECKER a cédé un actif immobilier moyennant le prix de 10,09 M€.

1.1.2 Livraison d'immeubles

Le Groupe BLEECKER a réceptionné le 5 février 2010, un nouvel immeuble, d'une valeur de 46 M€ dans les comptes consolidés.

1.1.3 Baux et garantie locative

La progression du chiffre d'affaires constatée sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent, s'explique par :

. la mise en place de nouveaux baux, notamment sur les immeubles suivants :

- Ville Nouvelle de Sénart / ZAC du Carré - 77 LIEUSAIN, propriété de la SCI CROIX DU SUD (bureaux)
- Boulevard Louise Michel - 92 GENNEVILLIERS, propriété de la SARL BELLINI (activités)
- 101 avenue Louis Roche – 92 GENNEVILLIERS, propriété de la SARL RACINE (activités)
- Avenue de l'Europe - 77 BUSSY ST-GEORGES, propriété de la SARL BORODINE (activités)

. la garantie locative dont bénéficie l'immeuble sis 52-54, rue de Châteaudun à Paris (75008), livré le 5 02 2010.

et ce, malgré la vente, fin 2009, de l'immeuble sis à SATOLAS et BONCE (38).

1.1.4 Titres de participation

Au cours de l'exercice le Groupe BLEECKER a :

- porté la participation qu'elle détenait au travers de sa filiale la SARL KENNEDY, dans la SCI ARGONNE PARK, de 50% à 100% ;
- procédé à la dissolution à l'amiable la SNC ROYAL PALM, qu'elle détenait au travers de sa filiale la SARL CHESHIRE, à hauteur de 50% ;
- procédé à la simplification de son organigramme en réalisant la dissolution, par transmission universelle du patrimoine, des filiales sans activité suivantes :

Sociétés dissoutes détenues à 100% par BLEECKER	Sociétés dissoutes détenues à 100% par la SARL DUMAS	Sociétés dissoutes détenues à 100% par la SARL STRAUSS
GOUNOD SARL LISZT SARL MEYERBEER SARL PAGANINI SARL RACHMANINOV SARL STRAVINSKI SARL	BUCHANAN SARL CLEVELAND SARL KENNEDY SARL TRUMAN SARL WASHINGTON SARL	BERKSHIRE SARL CHESHIRE SARL HAENDEL SARL HAMPSHIRE SARL SHROPSHIRE SARL WILTSHIRE SARL YORKSHIRE SARL

1.1.5 Mise en place de financements bancaires

Le Groupe BLEECKER a mis en place au cours de l'exercice, 2 nouveaux financements bancaires représentant 2,847 M€

1.1.6 Comptes courants d'associés bloqués

Les Sociétés THALIE et AM DEVELOPPEMENT ont accepté, respectivement le 7.11.2008 et le 23.10.2008, sur une période de 24 mois, le blocage de leur compte courant ouvert dans les livres de BLEECKER, d'un montant respectif de 14,4 M€ et 10,4 M€.

La durée de blocage de ces comptes courants a été prorogée jusqu'au 1^{er} septembre 2011 selon les mêmes conditions de rémunération.

1.1.7 Remboursements anticipés de prêts bancaires

Dans le cadre de la cession de l'actif immobilier évoqué au paragraphe 1.1.1, nous avons procédé au remboursement du prêt bancaire qui finançait ce bien, pour un montant de 8,2 M€.

1.1.8 Opérations sur le capital des filiales du Groupe BLEECKER

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2010, les opérations sur le capital social des filiales suivantes ont été réalisées :

Sociétés	Date de l'opération	Capital social avant les opérations			Augmentation du capital social	Capital social à l'issue des opérations		
		Montant	Titres			Montant	Titres	
			Nombre	Valeur nominale			Nombre	Valeur nominale
SARL MAHLER	20.08.2010	52 500 €	3 500	15 €	3.000.025 €	3 052 525 €	3 500	872,15 €
SARL WAGNER	20.08.2010	4 101 500 €	6 500	631 €	3.000.075 €	7 101 575 €	6 500	1 092,55 €

1.2 SYNTHÈSE DU PATRIMOINE BLEECKER AU 31 AOUT 2010

1.2.1 Biens et droits immobiliers

Société	Localisation	Surfaces (m ²)	Affectation	Loyer en base annuelle au 01/09/2010	Observations	
Anatole France	92 Malakoff	3 004	Bureaux	981 929 €	Loué	
		5 307		1 085 927 €	Loué	
Carré Bossuet	77 Lieusaint	261	Commerces	52 462 €	Loué	
Corneille	24 Périgueux	2 821	Bureaux	524 601 €	Loué	
Châteaudun **	75 Paris IX	5 525		2 700 000 € *	Vacant - Livré le 5/02/2010	
Les Etoiles **	77 Serris	5 203		1 290 924 €	Loué	
Gide	75 Paris IX	1 700		720 000 €	Loué - Travaux en cours	
		5 713		740 147 €	Loué	
Néflier **	33 Pessac	4 042		201 000 € *	Vacant	
Moussorgski	75 Paris VIII	1 104		678 639 €	Loué	
Molière	75 Paris VIII	3 378		2 518 370 €	Loué	
		945		Commerces	1 907 463 €	Loué
		3 361		Bureaux	701 929 €	Loué
Croix du Sud **	77 Lieusaint	230	Commerces	40 000 € *	Vacant	
		1 003	Bureaux	188 000 € *	Vacant	
Bartok	45 Ormes Saran	39 029	Plateforme logistique	2 220 242 €	Loué	
Vivaldi	77 Bussy St Georges	13 804		842 796 €	Loué	
Wagner	77 Comb La Ville	40 486		2 150 000 € *	Vacant	
Blecker	77 Bussy St Georges	5 321	Activité	292 655 € *	Vacant	
	59 Hem	3 600		223 821 €	Loué	
Borodine	77 Bussy St Georges	14 151		1 372 282 €	Loué	
Parc du Sextant **	77 Lieusaint	2 691		180 000 €	Loué	
		3 313		250 000 € *	Vacant	
Lulli	93 Blanc Mesnil	7 132		400 188 €	Loué	
Rameau	93 Saint Ouen	4 942		640 300 €	Loué	
Ravel	92 Gennevilliers	8 833		1 040 300 €	Loué	
Bellini	92 Gennevilliers	2 684		310 302 €	Loué	
Racine	92 Gennevilliers	4 235		569 333 €	Loué	
Verdi	94 Vitry sur Seine	8 523		902 238 €	Loué	
Mahler	75 Paris VIII	1 534		Bureaux	674 576 €	Loué
		312		Commerces	178 030 €	Loué
		195		Habitation	41 773 €	Loué
		216		Habitation	51 888 € *	Vacant
Mallarmé	75 Paris IX	304		Bureaux	67 386 €	Loué
		233	Commerces	73 135 €	Loué	
		776	Bureaux	375 400 € *	Vacant	
Rostand	75 Paris II	1 137	Bureaux	538 411 €	Loué	
		129	Commerces	42 494 €	Loué	
		511	Habitation	131 947 €	Loué	
		541	Commerces	280 000 € *	En cours de commercialisation	
TOTAL (détenion 100%)		208 228		28 180 888 €		

*Loyers prévisionnels

**Partenariats :

La SCI Châteaudun est détenue à 50% par la SARL Tchaïkovski, elle-même détenue indirectement à 100% par la SA Blecker

La SNC des Etoiles est détenue à 51% par la SARL Balzac, elle-même détenue à 100% par la SA Blecker

La SCI Néfler est détenue à 50% par la SARL Brahms, elle-même détenue indirectement à 100% par la SA Blecker

La SCI Croix du Sud est détenue à 65% par la SARL Proust, elle-même détenue à 100% par la SA Blecker

La SCI Parc du Sextant est détenue à 65% par la SARL Mozart, elle-même détenue à 100% par la SA Blecker

1.2.2 Marque BLEECKER

La marque BLEECKER et le logo y attaché, appartiennent à BLEECKER et ont fait l'objet d'un enregistrement à l'INPI ainsi qu'à l'OHMI. Leur usage est exclusivement réservé à la Société BLEECKER, ses filiales, et à la SNC SINOUHE IMMOBILIER.

1.3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 AOÛT 2010

Aucun fait significatif postérieur à la clôture et ayant un impact sur les comptes consolidés au 31 août 2010, n'est à signaler.

2 EVOLUTION DU CAPITAL

	Nb actions	Nominal €	Capital €
Nombre d'actions autorisées, émises et mises en circulation au 31/08/2009	975 750	18,45	18 002 587,50
Nombre d'actions autorisées, émises et mises en circulation au 31/08/2010 (*)	975 750	18,45	18 002 587,50

(*) dont 95 000 actions BLEECKER auto-détenues.

3 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social de BLEECKER est fixé à dix huit millions deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (18 002 587,50 €). Il est divisé en neuf cent soixante quinze mille sept cent cinquante (975 750) actions d'une valeur nominale de dix-huit euros quarante-cinq centimes (18,45 €), entièrement libérées, toutes de même catégorie.

A ce jour :

BLEECKER détient 95 000 de ses propres actions soit 9,74 % du capital.

Les membres du Directoire détiennent 427 526 actions BLEECKER, soit 43,82 % du capital et des droits de vote calculés en tenant compte des actions auto-détenues.

Les membres du Conseil de Surveillance détiennent 23 640 actions BLEECKER, soit 2,42 % du capital et des droits de vote calculés en tenant compte des actions auto-détenues.

A cours de l'exercice clos le 31 août 2010 et à ce jour, aucun franchissement de seuil légal, en capital et droits de vote, n'a été porté à notre connaissance.

4 EVOLUTION DU COURS DU TITRE BLEECKER

	2006*	du 01 01 au 31 08 2007 **	du 01 09 2007 au 31 08 2008	du 01 09 2008 au 31 08 2009	du 01 09 2009 au 31 08 2010
Cours +haut	440 €	65,20 €	54,50 €	48,27 €	48,00 €
Cours +bas	320 €	41,60 €	33,36 €	33,30 €	37,21 €

* Il est rappelé que la cotation des actions de la société a été suspendue du 16 mai au 21 décembre 2006.

** Ajustement suite à la division du nominal du titre par 10 selon décision de l'AGM du 28 juin 2007.

Le nombre de titres échangés sur la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010 s'établit ainsi (Source : Euronext Paris SA) :

Septembre	400	Mars	220
Octobre	105	Avril	3 740
Novembre	300	Mai	-
Décembre	-	Juin	-
Janvier	200	Juillet	4 118
Février	4 495	Août	10

5 DIVIDENDES

Aucune distribution de dividendes n'a été décidée au cours de l'exercice.

6 PARTIES LIEES

6.1 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	31 08 2010	31 08 2009
Rémunération du Directoire		
Salaires bruts	0	0
Rémunération du Conseil de surveillance		
Salaires bruts	0	0
Jetons de présence	0	0

6.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Sont considérées "parties liées" les personnes morales dont les dirigeants et associés directs ou indirects sont communs avec ceux de BLEECKER. Il s'agit essentiellement de la société SINOUE IMMOBILIER, majoritairement contrôlée par Mme Muriel GIRAUD, Président du Directoire, et M. Philippe BUCHETON, Directeur Général et membre du Directoire, de la société AM DEVELOPPEMENT, majoritairement contrôlée par M. Philippe BUCHETON et de la société THALIE, majoritairement contrôlée par Mme Muriel GIRAUD :

- Le Groupe BLEECKER maintient le schéma d'externalisation de l'asset management et de la gestion locative de ses actifs immobiliers, confiés à la société SINOUE IMMOBILIER qui assure au profit de BLEECKER et de ses filiales, à des conditions normales de marché, des prestations d'asset management et de gestion locative. Les rémunérations facturées pendant l'exercice clos le 31 août 2010, s'élèvent à 5.494.551 € HT au titre de l'asset management et à 672.322 € HT au titre de la gestion locative.
- La SARL MOLIERE, propriétaire de l'ensemble immobilier sis 39 avenue George V à PARIS (75008), filiale à 100% de BLEECKER, a consenti à la SNC SINOUE IMMOBILIER un bail commercial d'une durée de 9 ans fermes à effet du 01.09.2008. Le loyer annuel actuel s'élève à 2.510.020 € HT.
- Depuis le 1^{er} octobre 2008, le siège social de BLEECKER et ses filiales est situé au 39 avenue George V à PARIS (75008). La SNC SINOUE IMMOBILIER a consenti des contrats de domiciliation au profit de BLEECKER et de ses filiales, moyennant une rémunération d'un montant forfaitaire annuel de 1.600 € HT par domiciliation. Le montant total facturé au titre de la période s'élève à 50.804 € HT.
- La SARL ROSTAND, propriétaire d'un ensemble immobilier sis 8 rue de Hanovre à PARIS (75002), filiale à 100% de BLEECKER, a consenti à la SNC SINOUE IMMOBILIER un bail commercial d'une durée de 9 ans à effet du 01.01.2009, portant sur une surface de 56 m² environ portée à 69 m² environ à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 17.250 € HT.
- Les sociétés THALIE et AM DEVELOPPEMENT ont accepté le blocage de leur compte courant respectif ouvert dans les livres de la SA BLEECKER dans les conditions suivantes :
 - blocage du compte courant de la SARL THALIE pour un montant de 14,4 M€
 - blocage du compte courant de la SAS AM DEVELOPPEMENT pour un montant de 10,4 M€
 - période de blocage : 24 mois à compter respectivement du 7.11.2008 (THALIE) et 23.10.2008 (AM DEVELOPPEMENT). La Société BLEECKER pourra à son initiative procéder à un remboursement anticipé total ou partiel de ces comptes courants si elle le juge utile.
 - rémunération : taux annuel EURIBOR 3 mois + 1,25

Toute somme excédant les montants ci-dessus bloqués, versée au crédit des comptes courants d'actionnaire des Sociétés THALIE et AM DEVELOPPEMENT ouverts dans les livres de la Société BLEECKER, sera rémunérée sur la base du taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles pour les comptes d'associés.

Les intérêts versés sur l'exercice au titre des comptes courants bloqués et non bloqués des sociétés THALIE et AM DEVELOPPEMENT, s'élèvent respectivement à 707.056,21 € et 241.872,06 €.

La durée de blocage de ces comptes courants a été prorogée jusqu'au 1^{er} septembre 2011 selon les mêmes conditions de rémunération.

7 ENGAGEMENTS DE BLEECKER

7.1 HYPOTHEQUES

Les principaux engagements donnés par les filiales de BLEECKER sont des hypothèques en garantie des emprunts souscrits auprès des établissements de crédit.

Sociétés dont les biens immobiliers sont grevés d'une hypothèque	Prêts hypothécaires en cours	Tirages des prêts réalisés	Solde tirages	Capital restant dû sur les prêts hypothécaires au 31 08 2010
SARL ANATOLE FRANCE	11 060 000 €	11 060 000 €	0 €	9 670 850 €
SARL BARTOK	22 125 000 €	22 125 000 €	0 €	19 863 005 €
SARL BELLINI	2 842 000 €	2 842 000 €	0 €	2 790 000 €
SARL BORODINE	10 575 000 €	10 575 000 €	0 €	9 700 542 €
SCI CARRE BOSSUET	12 000 000 €	12 000 000 €	0 €	10 526 067 €
SCI CHATEAUDUN	37 700 000 €	37 700 000 €	0 €	35 521 500 €
SARL CORNEILLE	5 000 000 €	5 000 000 €	0 €	4 175 250 €
SCI CROIX DU SUD	7 640 000 €	7 640 000 €	0 €	7 500 000 €
SARL GIDE	8 110 000 €	6 186 123 €	1 923 877 €	5 916 123 €
SNC DES ETOILES	11 775 000 €	11 775 000 €	0 €	9 871 670 €
SARL MAHLER	10 600 000 €	10 600 000 €	0 €	10 600 000 €
SARL MALLARME	4 800 000 €	4 800 000 €	0 €	4 479 303 €
SARL MOLIERE	60 500 000 €	60 500 000 €	0 €	59 282 437 €
SARL MOUSSORGSKI	10 000 000 €	10 000 000 €	0 €	9 640 859 €
SCI NEFLIER	2 100 000 €	2 100 000 €	0 €	1 778 025 €
	7 350 000 €	7 350 000 €	0 €	6 984 924 €
SCI PARC DU SEXTANT	4 300 000 €	4 251 489 €	48 511 €	4 208 489 €
SARL RACINE	5 000 000 €	5 000 000 €	0 €	4 910 000 €
SARL RAMEAU	5 500 000 €	5 500 000 €	0 €	4 332 283 €
SARL RAVEL	8 400 000 €	8 400 000 €	0 €	6 927 250 €
SARL ROSTAND	11 857 500 €	11 857 500 €	0 €	11 133 312 €
SARL VIVALDI	7 632 317 €	5 174 500 €	2 457 817 €	4 999 861 €
SARL WAGNER	22 588 684 €	15 314 400 €	7 274 284 €	14 797 539 €
	289 455 501 €	277 751 012 €	11 704 489 €	277 372 000 €

7.2 NANTISSEMENTS DE TITRES DE PARTICIPATION

BLEECKER et/ou ses filiales ont consenti des nantisements de titres de participation de leurs filiales au profit d'établissements de crédit dans le cadre de financements d'investissements immobiliers développés par ses filiales.

Il s'agit des titres de participation des sociétés consolidées suivantes :

Sociétés	Nombre de titres nantis	% du capital
SARL ANATOLE FRANCE	7.600 parts sociales	100%
SARL BALZAC	6.100 parts sociales	100%
SARL BARTOK	500 parts sociales	100%
SARL BORODINE	5.486.100 parts sociales	100%
SARL BOSSUET	6.100 parts sociales	100%
SARL LULLI	6.100 parts sociales	100%
SARL MAHLER	3.500 parts sociales	100%
SARL MALLARME	6.100 parts sociales	100%
SARL MOLIERE	6.100 parts sociales	100%
SARL MOUSSOROSKI	6.100 parts sociales	100%
SARL ROSTAND	8.100 parts sociales	100%
SARL VERDI	6.100 parts sociales	100%
SARL VIVALDI	8.600 parts sociales	100%
SARL WAGNER	6.500 parts sociales	100%
SCI CARRE BOSSUET	180.099 parts sociales	99.99%
SCI CHATEAUDUN	50 parts sociales	50%
SCI DE LA CROIX DU SUD	65 parts sociales	65%
SNC DES ETOILES	51 parts sociales	51%
SCI PARC DU SEXTANT	715 parts sociales	65%

Des engagements de non cession de titres ont été pris sur les titres des SARL BELLINI, SARL GIDE, SARL RACINE, SARL RAMEAU et SCI NEFLIER.

7.3 CAUTIONS BANCAIRES DONNEES

Cautions bancaires données par BLEECKER et ses filiales :

Société	Montant	Objet	Échéance
Néant			

7.4 CAUTIONS BANCAIRES RECUES

Cautions bancaires reçues par BLEECKER et ses filiales :

Sociétés	Montant	Objet
BLEECKER	55 955 €	Cautions bancaires locataires
SARL BARTOK	330 837 €	Cautions bancaires locataires
SCI CARRE BOSSUET	624 325 €	Caution bancaire locataire
SCI DE LA CROIX DU SUD	135 081 €	Caution bancaire locataire
SARL RAVEL	38 092 €	Caution bancaire locataire
SARL ROSTAND	14 329 €	Caution bancaire locataire

8 BASE DE PREPARATION, D'EVALUATION, JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des immeubles de placement, des valeurs mobilières de placement, des instruments financiers dérivés, et des instruments financiers détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne :

- la valorisation des immeubles de placement,
- la valeur de marché des instruments dérivés,
- les provisions,
- les charges locatives, taxes et assurances lorsque leur montant n'est pas définitivement connu à la clôture.

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Toutefois, en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les résultats pourraient différer des estimations actuelles.

9 PRINCIPES GENERAUX DE CONSOLIDATION

9.1 REFERENTIEL

Les comptes consolidés de BLEECKER et de l'ensemble de ses filiales sont établis conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne et applicables au 31 août 2010. Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de BLEECKER et de l'ensemble des filiales au 31 août 2010, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées ou les coentreprises.

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception notamment des immeubles de placement, des actifs disponibles à la vente, des instruments dérivés et des valeurs mobilières de placement, évalués à la juste valeur.

Les normes IAS 39 sur les instruments financiers « Comptabilisation et évaluation », IAS 40 « Immeubles de placement », et IFRS 5 « Actifs destinés à la vente » sont notamment appliquées.

Les emprunts sont retenus à leurs coûts historiques et amortis. Ils ne sont pas revalorisés selon la méthode juste valeur.

9.2 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les normes et amendements suivants sont d'application obligatoire :

- Norme IAS 1 Révisée “Présentation des états financiers”,
- Norme IAS 23 Révisée “Coûts d'emprunt”,
- Norme IFRS 8 “Secteurs opérationnels”,

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les normes et amendements suivants sont d'application obligatoire :

- IAS 27 révisée “États financiers consolidés et individuels”,

- Amendement à la norme IAS 39 “Éléments éligibles à la couverture”.

La révision de la norme IAS 1 conduit essentiellement à l’introduction d’un nouvel état de résultat global. Cet état intègre les produits et charges présentés dans le compte de résultat ainsi que les autres éléments du résultat global.

La révision de la norme IAS 23 impose dorénavant l’incorporation des coûts d’emprunt dans le coût d’un actif dès lors qu’ils sont directement attribuables à l’acquisition, la construction ou la production de cet actif qui nécessite une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

La norme IFRS 8 remplace la norme IAS 14 “Information sectorielle”.

L’application de cette nouvelle norme constitue un changement de présentation des informations sectorielles qui ne produit pas d’effet sur la présentation des comptes du Groupe Blecker.

L’amendement à la norme IAS 39 apporte des clarifications quant à l’application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers et quant aux contrats d’option, lorsqu’ils sont utilisés comme instrument de couverture.

9.3 METHODES DE CONSOLIDATION

L’ensemble des filiales de BLEECKER entre dans le périmètre de consolidation et est consolidé par intégration globale en raison du contrôle exclusif direct ou indirect de BLEECKER.

9.3.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 37 sociétés au 31 août 2010.

Sauf mention expresse, les pourcentages des droits de vote sont identiques à la quote-part de capital détenue.

(*)IG : Intégration Globale

NOM	N° SIREN	Siège	% contrôle		Méthode de consolidation*		% Intérêts		
			31 08 2010	31 08 2009	31 08 2010	31 08 2009	31 08 2010	31 08 2009	
BLEECKER SA	572 920 650	Paris	Société consolidante						
ANATOLE FRANCE SARL	435 373 469	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
BALZAC SARL	435 371 547	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
SNC LES ETOILES	440 603 678	Paris	51	51	IG	IG	51	51	
BARTOK SARL	444 344 246	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
BELLINI SARL	501 474 159	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
BORODINE SARL	502 729 551	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
BOSSUET SARL	440 187 086	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
SCI CARRE BOSSUET	478 314 628	Paris	99.99	99.99	IG	IG	99.99	99.99	
BRAHMS SARL	437 695 273	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
SCI NEFLIER	451 340 301	Paris	50	50	IG	IG	50	50	
CORNEILLE SARL	435 372 412	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
DUMAS SARL	440 165 504	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
SCI ARGONNE PARK	503 943 169	Paris	100	50	IG	IG	100	50	
GIDE SARL	435 372 875	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
LULLI SARL	437 952 096	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
MAHLER SARL	444 344 436	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
MALLARME SARL	440 193 795	Paris	100	100	IG	IG	100	100	
MOLIERE SARL	435 372 826	Paris	100	100	IG	IG	100	100	

MOUSSORGSKI SARL	440 259 380	Paris	100	100	IG	IG	100	100
MOZART SARL	440 259 521	Paris	100	100	IG	IG	100	100
SCI PARC DU SEXTANT	491 500 229	Paris	65	65	IG	IG	65	65
PROUST SARL	435 373 485	Paris	100	100	IG	IG	100	100
SCI DE LA CROIX DU SUD	498 907 005	Paris	65	65	IG	IG	65	65
RACINE SARL	435 373 519	Paris	100	100	IG	IG	100	100
RAMEAU SARL	437 951 767	Paris	100	100	IG	IG	100	100
SCI DU RATEAU	504 235 342	Paris	50	50	IG	IG	50	50
RAVEL SARL	437 936 727	Paris	100	100	IG	IG	100	100
ROSTAND SARL	440 182 913	Paris	100	100	IG	IG	100	100
SAINT-SAENS SARL	501 492 474	Paris	100	100	IG	IG	100	100
STRAUSS SARL	444 344 311	Paris	100	100	IG	IG	100	100
TCHAIKOVSKI SARL	440 252 351	Paris	100	100	IG	IG	100	100
SCI CHATEAUDUN	492 977 848	Paris	50	50	IG	IG	50	50
VARESE SARL	444 351 415	Paris	100	100	IG	IG	100	100
VERDI SARL	440 233 799	Paris	100	100	IG	IG	100	100
VIVALDI SARL	437 968 316	Paris	100	100	IG	IG	100	100
WAGNER SARL	444 344 105	Paris	100	100	IG	IG	100	100

9.3.2 Retraitements de consolidation et éliminations

9.3.2.1 Retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux

Les règles et méthodes appliquées par les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation font l'objet de retraitements pour les rendre homogènes avec celles du Groupe BLEECKER.

9.3.2.2 Opérations réciproques

Les opérations réciproques ainsi que les éventuels résultats de cessions résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont éliminés.

9.4 METHODES COMPTABLES

9.4.1 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont constituées de la marque BLEECKER valorisée à l'origine par un expert indépendant. Des tests de dépréciation sont réalisés en comparaison avec la valeur économique, ces tests sont déterminés selon les mêmes méthodes que celles retenues par l'expert indépendant.

9.4.2 Immobilisations corporelles

9.4.2.1 Immeubles de placement (IAS 40)

Les immeubles de placement sont principalement des immeubles destinés à la location pour en retirer des loyers et non pour leur utilisation à des fins de production de biens ou de fourniture de services ou à des fins administratives.

Les contrats de biens acquis en crédit-bail s'analysent comme des contrats de location financement et sont inscrits à l'actif du bilan, et les emprunts correspondant sont repris au passif dans les dettes financières.

Corrélativement, les redevances sont annulées et la charge financière liée au financement ainsi que la juste valeur du bien sont constatées conformément aux méthodes comptables du Groupe BLEECKER.

En application de la norme IAS 40, le Groupe BLEECKER a opté pour la méthode de la juste valeur en tant que méthode permanente et valorise son patrimoine en exploitation en conséquence. La juste valeur des actifs en exploitation est déterminée sur la base d'expertises indépendantes donnant des évaluations hors droits d'enregistrement. L'évaluation des actifs du Groupe BLEECKER repose sur des rapports d'expertises effectuées pour des valeurs au 31 août 2010 par un expert indépendant.

La juste valeur des immeubles de placement, établie par un expert indépendant, est définie en conformité avec la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière et suivant les principes contenus dans le RICS Appraisal and Valuation Standards, publié par la Royal Institution of Chartered Surveyors (le Red Book) et les règles en vigueur en France telles que définies dans la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière.

Le patrimoine du groupe BLEECKER se compose essentiellement de bureaux, d'entrepôts, locaux à usage mixte (bureaux, locaux d'activités, entrepôts). Pour chacun de ces biens immobiliers le taux d'actualisation des revenus locatifs retenu par l'expert indépendant dépend de la surface des biens, de leur localisation géographique et de leur état.

- Les bureaux ont un taux d'actualisation compris entre 5 % et 8,75 %,
- les entrepôts ont un taux d'actualisation compris entre 7,75 % et 8,25 %,
- les biens à usage mixte ont un taux d'actualisation compris entre 4,50 % et 9 %.

L'expert indépendant, établit à titre indicatif une étude du marché immobilier se référant aux transactions intervenues sur la commune du bien et fait ressortir la valeur locative estimée en fonction de la superficie et de l'année de construction du ou des immeubles.

Les coûts des travaux à réaliser dans le cadre des justes valeurs retenues au 31 août 2010 sont appréhendés économiquement.

9.4.2.2 Actifs destinés à la vente (IFRS 5)

Conformément à la norme IFRS 5, lorsque le Groupe BLEECKER s'est engagé à céder un actif ou un groupe d'actifs, le Groupe BLEECKER le classe en tant qu'actif détenu en vue de la vente, en actif non courant au bilan pour sa dernière juste valeur connue.

Les immeubles inscrits dans cette catégorie continuent à être évalués selon la méthode de la juste valeur de la manière suivante :

Immeubles mis en vente en bloc : valeur d'expertise en bloc hors droits, sous déduction des frais et commissions nécessaires à leur cession.

Immeubles sous promesse de vente : valeur de vente inscrite dans la promesse de vente sous déduction des frais et commissions nécessaires à leur cession.

Immeubles mis en vente par lots : valeur d'expertise en lots après prise en compte des divers coûts, délais et aléas qui seront supportés du fait de leur commercialisation.

Cette méthode n'a pas eu lieu à s'appliquer au titre de la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010. En effet, aucun immeuble n'a été mis en vente pendant cet exercice, par contre l'immeuble qui était destiné à la vente au 31 août 2009, a été cédé au cours de cet exercice.

9.4.2.3 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles (IAS 40)

Les immeubles en construction ou acquis en vue de leur restructuration dans la perspective de leur exploitation future en tant qu'immeubles de placement restaient valorisés au coût historique majoré des travaux et étaient comptabilisés en immeuble en cours de construction. A compter de l'exercice clos le 31 08 2010, conformément à IAS 40 révisée, ces immeubles sont évalués selon la méthode de la juste valeur, l'incidence au 1^{er} septembre 2009 est une augmentation de résultat de 374 K€.

Les immeubles de placement faisant l'objet d'une restructuration sont valorisés à leur valeur au bilan d'ouverture de l'exercice de leur mise en restructuration, majorée des travaux, et sont comptabilisés en immeuble en cours de construction.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément à l'IAS 40. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant constitutif des actifs.

Les immeubles de placement en cours de réaménagement sont comptabilisés à la juste valeur.

9.4.3 Instruments financiers (IAS 39)

Le Groupe BLEECKER applique la norme IAS 39.

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés. Après la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Pour les actifs et passifs financiers tels que les actions cotées qui sont négociées activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Pour les autres actifs et passifs financiers tels que les dérivés de gré à gré (caps), et qui sont traités sur des marchés actifs, la juste valeur fait l'objet d'une estimation établie selon des modèles communément admis et généralement effectuée par les établissements bancaires ayant servi d'intermédiaires.

Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

A ce titre, les emprunts sont évalués à leur coût historique amorti.

L'impact lié à la couverture de taux a été comptabilisé au compte de résultat en augmentation des charges pour un montant de 1.069 K€. Cette perte résulte pour partie de l'application technique de la valorisation des produits de couverture de taux au 31 août 2010.

Le portefeuille de contrats « CAP » dégage une perte globale de 1 105 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2010, décomposée en :

. Impact lié à la juste valeur des instruments de couvertures :	1 069 K€
. Primes décaissées durant l'exercice :	35,6 K€
. Produits de couverture enregistrés :	0 K€

La juste valeur du contrat est déterminée par un prestataire extérieur utilisant le modèle de Black & Scholes, prenant comme hypothèse que le taux est déterministe.

Les différents facteurs utilisés dans ce modèle sont les suivants :

- la valeur du taux de référence,
- le temps restant avant échéance de l'option,
- le prix d'exercice (strike),
- le taux d'intérêt sans risque,
- la volatilité du taux de référence.

La volatilité utilisée pour la valorisation des caps est la volatilité implicite observée sur les marchés.

Le Groupe BLEECKER a mis en place une politique de couverture des risques de hausse des taux d'intérêts. Les instruments choisis n'exposent pas le groupe au risque de baisse des taux.

Actuellement, la projection d'une année d'intérêts financiers sur les crédits à taux variable, au taux Euribor 3 mois du 31 août 2010 (soit 0,866%), n'est pas compensée par les instruments en place.

L'analyse de sensibilité démontre que sur l'exercice à venir, une augmentation de l'Euribor 3 mois de 1% ferait varier les charges financières brutes de produits de couverture de +51.8% sur l'ensemble des dettes à taux variables. Dans un contexte de taux historiquement bas, la politique de couverture en place ne permet pas de générer un produit de couverture équivalent aux charges simulées.

A compter d'un EURIBOR à 5,886%, qui serait à l'origine d'une hausse des charges financières brutes de 259 %, le dispositif de couverture commencerait à s'appliquer de façon significative.

9.4.4 Stocks

L'activité du Groupe BLEECKER est une activité de foncière et les projets développés ont une vocation patrimoniale. De ce fait il n'existe pas de stocks.

9.4.5 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances clients et comptes rattachés correspondent aux créances clients retraitées des prestations intra-groupes, et aux comptes courants débiteurs retraités des comptes courants de BLEECKER dans les sociétés du groupe.

Les autres créances à moins d'un an résultent des créances fiscales, sociales, sur cessions d'immobilisations et sur débiteurs divers.

9.4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités évaluées à leur juste valeur au 31 août 2010.

9.4.7 Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés part Groupe s'élèvent à 36 739 K€ contre 6 670 K€ au titre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique, pour l'essentiel, par l'augmentation de la valorisation des actifs immobiliers (impact de la norme IAS 40) et par la réduction des charges financières consécutive à la baisse des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 32, les titres auto-détenus par le Groupe BLEECKER sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, et ce quelle que soit la catégorie dans laquelle ils ont été affectés dans les comptes sociaux (titres immobilisés ou valeurs mobilières de placement). Le produit ou la perte sur la cession éventuelle des actions auto-détenues est imputé directement sur les capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Lors de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2009, au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 février 2010, aucune distribution de dividendes n'a été décidée.

9.4.8 Avantages au personnel

Au 31 août 2010, le Groupe BLEECKER n'emploie pas de salarié. Il n'existait pas d'avantages au personnel.

9.4.9 Provisions et passifs non financiers éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation de BLEECKER. Elles sont actualisées le cas échéant sur la base d'un taux avant impôt qui reflète les risques spécifiques du passif.

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel celles constituées dans le cadre de litiges opposant le Groupe BLEECKER à des tiers.

Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

9.4.10 Impôts

9.4.10.1 Régime S.I.I.C

A la suite de l'exercice de l'option pour le régime fiscal des SIIC, depuis le 1^{er} septembre 2007, le Groupe BLEECKER est soumis à une fiscalité spécifique liée au régime SIIC.

L'option au régime SIIC entraîne l'exigibilité immédiate d'un impôt de sortie au taux réduit de 16,5% sur les plus-values latentes relatives aux immeubles et aux titres de sociétés de personnes non soumises à l'impôt sur les sociétés. Le montant de l'impôt de sortie calculé au 31 août 2007 est de 4 527 K€, payable en 4 annuités, les première, deuxième et troisième annuités de 1 132 K€ chacune ont été versées le 14 décembre 2007, le 15 décembre 2008 et le 15 décembre 2009. La dernière annuité de 1 132 K€ est à échéance du 15 décembre 2010.

Les résultats relevant du régime SIIC sont exonérés d'impôt sous certaines conditions de distribution. Toutefois, pour les sociétés nouvellement acquises, il est calculé au taux de 19% une charge d'impôt correspondant au montant de la taxe de sortie que ces sociétés devront acquitter au moment de leur option pour le régime SIIC, cette option rentrant dans la stratégie d'acquisition.

9.4.11 Coût des emprunts ou des dettes portant intérêt

Conformément à la norme IAS 23, le traitement comptable de référence des frais financiers retenu est la comptabilisation en charges.

Le coût de l'endettement financier net regroupe les intérêts sur emprunts, les autres dettes financières, les revenus sur prêts ou créances rattachées à des participations, ainsi que l'impact lié aux instruments de couverture.

en K€	31 08 2010	31 08 2009
Produits financiers	307	1 999
Charges financières	9 015	20 426
<i>Intérêts sur emprunts et charges financières</i>	7 419	15 827
<i>Intérêts liés aux opérations de crédit-bail</i>	527	727
<i>Ajustement de valeur des instruments financiers</i>	1 069	3 872
Coût de l'endettement net	8 708	18 427

9.4.12 Gestion des risques financiers

9.4.12.1 Le risque de taux d'intérêt

Essentiellement emprunteur à taux variable, le Groupe BLEECKER est soumis au risque de hausse des taux d'intérêt dans le temps.

Afin de limiter ce risque, le Groupe BLEECKER a souscrit plusieurs instruments de couverture de type CAP.

9.4.12.2 Les risques de marché

La détention d'actifs immobiliers destinés à la location expose le Groupe BLEECKER au risque de fluctuation de la valeur des actifs immobiliers et des loyers.

Toutefois, cette exposition est atténuée car :

- les actifs sont essentiellement détenus dans une perspective de long terme et valorisés dans les comptes pour leur juste valeur.
- les loyers facturés sont issus d'engagements de location dont la durée et la dispersion sont susceptibles d'atténuer l'effet des fluctuations du marché locatif.

9.4.12.3 Le risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité s'effectue au moyen d'une constante surveillance de la durée des financements, de la permanence d'une ligne de crédit disponible et de la diversification des ressources. Elle est assurée à moyen et long terme dans le cadre de plans pluriannuels de financement et, à court terme, par le recours à une ligne de crédit confirmée.

9.4.12.4 Le risque de contrepartie

Bénéficiant d'un portefeuille de clients diversifié et de qualité, le Groupe BLEECKER n'est pas exposé à des risques significatifs. Dans le cadre de son développement, le Groupe BLEECKER veille à acquérir des actifs dont la situation locative est appréciée notamment sur des critères de sélection des locataires et des sûretés fournies par ces derniers. Lors des relocations, une analyse de la solidité financière est menée.

Les procédures de sélection des locataires et de recouvrement permettent de maintenir un taux de pertes sur créances très satisfaisant.

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opération financière significative, et le maintien d'une diversification satisfaisante des ressources et des intervenants est un critère de sélection.

9.4.13 Information sectorielle (IAS 14)

L'information sectorielle telle que communiquée ci-après est conforme aux dispositions de la norme IFRS 8. Cette présentation est faite à titre de comparaison pour l'exercice clos le 31 08 2009 et pour l'exercice clos le 31 08 2010.

Information sectorielle Bleecker au 31 août 2009

Par Zones Géographiques

- Compte de Résultat global consolidé au 31 août 2009 -

<i>En K€</i>	Paris	Ile de France	Régions	Total
Chiffre d'affaires	6 752	11 611	6 174	24 536
%	27,5%	47,3%	25,2%	100,0%
Autres produits	1 663	48	1 008	2 719
Charges opérationnelles	8 998	15 241	4 636	28 875
Juste valeur des immeubles (IAS 40)	-11 263	-10 467	-5 551	-27 282
Résultat opérationnel	-11 847	-14 049	-3 006	-28 903
%	41,0%	48,6%	10,4%	100,0%
Produits Financiers	1 268	563	167	1 999
Charges financières	11 364	7 364	2 471	21 199
Résultat Financier	-10 095	-6 801	-2 304	-19 200
%	52,6%	35,4%	12,0%	100,0%
Résultat courant	-21 943	-20 850	-5 310	-48 103
%	45,6%	43,3%	11,0%	100,0%
Résultat exceptionnel	0	2 018	0	2 018
Résultat net consolidé	-21 943	-18 832	-5 310	-46 085
%	47,6%	40,9%	11,5%	100,0%

- Bilan global consolidé au 31 août 2009 -

<i>En K€</i>	Paris	Ile de France	Régions	Total
ACTIF				
Actifs incorporels nets	1 443	1 126	431	3 000
Actifs corporels nets	178 336	142 185	53 239	373 760
Immobilisations financières nettes	1 505	3 641	1 475	6 621
Total Actif non courant	181 285	146 952	55 145	383 381
%	47,3%	38,3%	14,4%	100,0%
Créances d'exploitation	6 378	5 694	1 661	13 733
Créances diverses	7 412	2 191	1 640	11 242
Instruments financiers dérivés (IAS 39)	601	598	167	1 365
Trésorerie	6 246	2 063	491	8 800
Total Actif courant	20 638	10 545	3 958	35 140
%	58,7%	30,0%	11,3%	100,0%
TOTAL ACTIF	201 922	157 497	59 102	418 522
%	48,2%	37,6%	14,1%	100,0%
PASSIF				
Capitaux propres	2 404	-5 039	12 351	9 716
Provisions	513	312	119	945
Dettes financières	168 243	130 959	51 258	350 461
Dettes d'exploitation	7 395	3 785	848	12 027
Dettes diverses	23 366	27 480	-5 474	45 373
TOTAL PASSIF	201 922	157 497	59 102	418 522
%	48,2%	37,6%	14,1%	100,0%

Information sectorielle Bleecker au 31 août 2010

Par Zones Géographiques

- Compte de Résultat global consolidé au 31 août 2010 -

<i>En K€</i>	Paris	Ile de France	Régions	Total
Chiffre d'affaires	8 871	12 420	4 654	25 945
%	34,2%	47,9%	17,9%	100,0%
Autres produits	1 373	1 133	777	3 282
Charges opérationnelles	11 969	14 296	3 402	29 667
Juste valeur des immeubles (IAS 40)	30 993	15 264	-2 626	43 630
Résultat opérationnel	29 267	14 520	-597	43 190
%	67,8%	33,6%	-1,4%	100,0%
Produits Financiers	245	46	16	307
Charges financières	4 207	3 540	1 268	9 015
Résultat Financier	-3 962	-3 494	-1 252	-8 708
%	45,5%	40,1%	14,4%	100,0%
Résultat courant	25 305	11 026	-1 849	34 482
%	73,4%	32,0%	-5,4%	100,0%
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Résultat net consolidé	25 305	11 026	-1 849	34 482
%	73,4%	32,0%	-5,4%	100,0%

- Bilan global consolidé au 31 août 2010 -

<i>En K€</i>	Paris	Ile de France	Régions	Total
ACTIF				
Actifs incorporels nets	1 580	1 130	290	3 000
Actifs corporels nets	211 120	150 910	38 780	400 810
Immobilisations financières nettes	2 808	3 093	995	6 896
Total Actif non courant	215 509	155 132	40 065	410 706
%	52,5%	37,8%	9,8%	100,0%
Créances d'exploitation	3 328	4 723	1 205	9 256
Créances diverses	1 672	1 590	1 479	4 742
Instruments financiers dérivés (IAS 39)	103	168	26	297
Trésorerie	250	1 271	138	1 659
Total Actif courant	5 353	7 752	2 848	15 954
%	53,8%	33,8%	12,4%	100,0%
TOTAL ACTIF	220 862	162 885	42 913	426 660
%	51,8%	38,2%	10,1%	100,0%
PASSIF				
Capitaux propres	29 489	6 221	9 445	45 156
Provisions	407	291	75	773
Dettes financières	159 606	123 632	37 609	320 847
Dettes d'exploitation	2 066	3 175	626	5 867
Dettes diverses	29 293	29 565	-4 843	54 016
TOTAL PASSIF	220 862	162 885	42 913	426 660
%	51,8%	38,2%	10,1%	100,0%

10 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

10.1 BILAN CONSOLIDE

10.1.1 Actif

10.1.1.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31 08 2009	Augmentations	Diminutions	31 08 2010
Actifs incorporels				
Marque Bleecker	3 000			3000
Valeur nette	3 000			3000

Les 3 000 K€ correspondent à la valorisation de la marque BLEECKER évaluée par Sorgem Évaluation, expert indépendant.

10.1.1.2 Immobilisations corporelles

En K€	31 08 2009	Augmentations	Diminutions	31 08 2010
Immeubles de placement	319 685	73 695		393 380
Immeuble destiné à la vente	10 089		10 089	0
Autres immobilisations	0			0
Immobilisations corporelles en cours	43 986	7 430	43 986	7 430
Valeur nette	373 760	81 125	54 075	400 810

Les immeubles de placement et les immobilisations en cours sont retenus à leur valeur d'expertise telle que définie par la norme IAS 40.

Au 31 août 2010, le Groupe BLEECKER détient 2 contrats de crédit bail, ces contrats sont à taux variable.

Au 31 août 2010, le Groupe BLEECKER ne dispose pas de droit sur des biens immobiliers dans le cadre de location simple.

Le Groupe BLEECKER n'occupe aucun immeuble et n'a aucun actif destiné à la vente.

La juste valeur des immeubles de placement, établie par un expert indépendant, est définie à l'aide des méthodes suivantes :

- Capitalisation des revenus locatifs et / ou
- Flux de trésorerie actualisés et /ou
- Méthode par comparaison

L'expert indépendant établit à titre indicatif une étude du marché immobilier se référant aux transactions intervenues sur la commune du bien et fait ressortir la valeur locative estimée en fonction de la superficie et de l'année de construction du ou des immeubles.

Variation des immeubles :

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Valeur comptable des immeubles à l'ouverture	373 760	388 361
Acquisitions	7 588	15 815
Dépenses ultérieures comptabilisées dans la valeur comptable		-
Acquisitions dans le cadre de regroupement d'entreprises		-
Reclassement des immeubles de placement en actifs détenus en vue de la vente et autres sorties		10 089
Profits ou pertes net résultant d'ajustement de la juste valeur	29 551	(40 505)
Écarts de change nets		-
Transferts vers et depuis les catégories de stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaires		-
Autres variations	(10 089)	-
Valeur comptable des immeubles à la clôture	400 810	373 760

Au 31 août 2010, il n'y a pas eu de regroupement d'entreprise.

10.1.1.3 Immobilisations financières

En K€	31 08 2009	Augmentations	Diminutions	31 08 2010
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Créances d'impôts différés				
Prêts	277		37	240
Prêts ICNE				
Dépôts et cautionnements	6 345	314	2	6 657
Valeur nette	6 621	314	39	6 896

10.1.1.4 Clients et comptes rattachés

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Clients et comptes rattachés	9 545	9 205
Provisions	-2 218	- 1 693
Valeur nette	7 327	7 512

10.1.1.5 Avances et acomptes versés

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Avances et acomptes versés	235	110
Valeur nette	235	110

10.1.1.6 Autres créances à moins d'un an

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Créances fiscales & sociales	2 460	12 723
Créances sur cessions d'immobilisations	1 349	1 349
Débiteurs divers	2 138	2 917
Valeur nette	5 947	16 989

10.1.1.7 Instruments financiers dérivés

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Contrats CAP	297	1 365
Valeur nette	297	1 365

La détermination de la juste valeur des couvertures résulte d'une valorisation financière au 31 août 2010, avec un logiciel standard, intégrant les critères de marché.

La norme IAS 39 a pour incidence dans les comptes consolidés du Groupe BLEECKER au 31 août 2010 l'enregistrement d'une somme de 297 K€ au titre des couvertures des taux variables pour les emprunts et les contrats de crédit bail immobiliers.

10.1.1.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Valeurs mobilières de placement	460	2 666
Provisions pour dépréciation des VMP		
Disponibilités	1 199	6 134
Valeur nette	1 659	8 800

10.1.1.9 Charges constatées d'avance

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Charges constatées d'avance	488	363
Valeur nette	488	363

10.1.2 Passif

10.1.2.1 Capitaux propres

Au 31 août 2010 le capital social de BLEECKER s'élève à 18 002 587,50 €, divisé en 975 750 actions de 18,45 € de valeur nominale chacune.

BLEECKER détient toujours 95 000 de ses propres actions. Conformément à l'article L. 225-210 alinéa 3 du Code de commerce, la Société dispose de réserves autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède. Le compte de réserves indisponibles doté à cet effet s'élève à ce jour à 5 235 773€.

	31 08 2010	
	Nombre d'actions	Montant en €
Actions inscrites en diminution des capitaux propres	95 000	5 235 777
Auto-détention en %		9,74%

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau des variations des capitaux propres consolidés présenté avec les états financiers.

10.1.2.2 Emprunts courants et non courants

En K€	ENCOURS 31 08 2010	Remboursement < 1 an	ENCOURS 31 08 2011	Remboursement 1 à 5 ans	ENCOURS 31 08 2015	Remboursement au-delà de 5 ans
Dettes à taux fixe	8 432	-357	8 075	-1 346	6 729	- 6 729
Emprunts bancaires	8 375	-300	8 075	-1 346	6 729	-6 729
Crédit-bail	-					
Intérêts provisionnés	57	-57	0			
Dettes à taux variable	308 407	-14 066	294 340	-236 143	58 197	-58 197
Emprunts à taux variable	251 246	-12 070	239 176	-192 367	46 809	-46 809
Crédit-bail	17 077	-958	16 119	-4 730	11 389	-11 389
Intérêts provisionnés	609	-609	0	0	0	0
Découvert bancaire	39 475	-429	39 046	-39 046	0	0
Trésorerie	1 659	-1 659	0	0	0	0
Sicav et placements	460	-460	0	0	0	0
Disponibilités	1 199	-1 199	0	0	0	0
Dette nette						
à taux fixe	8 432	-357	8 075	-1 346	6 729	-6 729
à taux variable	306 747	-12 407	294 340	-236 143	58 197	-58 197
Total dette nette	315 180	-12 765	302 415	-237 489	64 926	-64 926

Note : La répartition des prêts se fait sur la base des amortissements annuels minimum obligatoires contractuels.

10.1.2.3 Dépôts et cautionnements reçus

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Dépôts et cautionnements reçus	4 008	13 092
Valeur nette	4 008	13 092

Correspondent aux dépôts de garantie versés par les locataires dans le cadre des baux immobiliers consentis par le Groupe BLEECKER.

10.1.2.4 Provisions pour risques et charges

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Autres litiges	773	945
Valeur nette	773	945

10.1.2.5 Autres dettes

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Dettes fiscales et sociales*	4 494	5 526
Autres dettes**	42 904	36 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 518	8 830
Total des dettes	52 916	50 790

*Le poste « Dettes fiscale et sociales » comprend au 31.08.2010, le solde d'Exit Tax consécutif à l'option au Régime SIIC du Groupe BLEECKER à effet du 01.09.2007, pour un montant de 1 132 K€.

** Dont 24,8 M€ de comptes courants bloqués

10.1.2.6 Produits constatés d'avance

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Produits constatés d'avance	6 967	6 610
Valeur nette	6 967	6 610

10.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

10.2.1 Loyers

Le chiffre d'affaires du Groupe BLEECKER au 31 août 2010 est de 25 945 K€ contre 24 537 K€ au titre de l'exercice précédent.

En K€	31 08 2010	31 08 2009
Montants comptabilisés en résultat au titre :		
• des produits locatifs des immeubles de placement (hors reprise de provision de 1.807 K€ y compris les garanties de loyers éventuellement perçues, soit pour l'exercice 847 550 €)	27 420	25 919
• des charges opérationnelles directes (y compris les réparations et la maintenance) occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de la période (charges externes et impôts et taxes)	12 738	13 719
• des charges opérationnelles directes (y compris les réparations et la maintenance) occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de la période	632	31

10.2.2 Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles correspondent essentiellement :

- aux charges locatives qui incombent au propriétaire, charges liées aux travaux, frais de contentieux éventuels ainsi qu'aux frais liés à la gestion immobilière,
- aux charges locatives à récupérer auprès des locataires.

Toutes les charges y compris celles récupérables auprès des locataires sont comptabilisées en Charges. Les charges récupérées auprès des locataires sont comptabilisées en Produits.

Aucune indemnité d'éviction n'a été versée au titre de l'exercice clos le 31 août 2010. Ce type d'indemnité, serait, le cas échéant, traité en « Autres charges ».

10.2.3 Incidence de la revalorisation des immeubles

Le produit de 29 551 K€ lié aux retraitements dans le cadre de la norme IAS 40 traduit :

- l'impact des amortissements sur les immeubles détenus pour (14 079) K€,
- et le différentiel résultant de l'application de l'IAS 40, entre le coût historique et la juste valeur, soit 43 630 K€.

10.2.4 Résultat exceptionnel

La cession au cours de l'exercice de l'immeuble qui était destiné à la vente au 31.08.2009 n'a pas dégagé de résultat exceptionnel car l'immeuble cédé a été valorisé au 31 août 2009 à son prix de vente.

10.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

10.3.1 Cessions d'actifs

Il s'agit des produits de cessions des actifs cédés réduits de la trésorerie des filiales cédées.

10.3.2 Variation du périmètre

Au cours de la période, le Groupe BLEECKER a :

- porté la participation qu'elle détenait dans la SCI ARGONNE PARK, de 50% à 100% ;
- procédé à la dissolution :
 - à l'amiable de la SNC ROYAL PALM, qu'elle détenait à hauteur de 50%.
 - par transmission universelle du patrimoine, des filiales sans activité.

cf paragraphe 1.1.4. Titres de participation de l'Annexe aux comptes consolidés du présent rapport.

C - RAPPORT DE GESTION

BLEECKER est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris, Compartiment C, code ISIN FR0000062150 – code mnémonique BLEE.

Le Groupe BLEECKER est spécialisé dans l'immobilier d'entreprise qui s'est développé sur le marché des locaux d'activités, bureaux et plateformes logistiques.

1 EVENEMENTS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 CESSIION D'UN ACTIF IMMOBILIER

Le 3 décembre 2009, la SARL SAINT-SAENS a cédé son actif immobilier (locaux d'activités) sis à SATOLAS et BONCE (38) moyennant le prix de 10,09 M€.

1.2 LIVRAISON D'UN IMMEUBLE

Le 5 février 2010, la SCI CHATEAUDUN a réceptionné l'immeuble d'une surface de 5.525 m² de bureaux, sis 52-54 rue Châteaudun à PARIS (75009), qui avait fait l'objet d'une restructuration. Cet immeuble bénéficie d'une garantie locative pendant un an. Un bail commercial à effet du 1 01 2011, portant sur l'intégralité du bâtiment à l'exception d'un niveau, a été signé postérieurement à la clôture de l'exercice.

1.3 FINANCEMENTS BANCAIRES

Au cours de l'exercice :

- le prêt consenti à la SCI DE LA CROIX DU SUD, détenue à hauteur de 65% par la SARL PROUST, a été prorogé jusqu'au 30 octobre 2011 pour un montant de 7,640 M€
- le prêt consenti à la SARL GIDE, d'un montant initial de 5,860 M€, a été prorogé jusqu'au 30 juin 2011,
- deux nouveaux prêts bancaires ont été consentis à la SARL GIDE (Travaux et TVA), pour un montant global de 2,847 M€. L'échéance de ces prêts est le 30 juin 2011.
- dans le cadre de la cession de l'actif immobilier évoqué au paragraphe 1.1.1, le prêt bancaire de 8.2 M€ qui finançait ce bien a été remboursé.

1.4 LIGNE DE CREDIT

Au 31 août 2010, la ligne de crédit dont bénéficie BLEECKER s'élève à 39,050 M€.

1.5 TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE

Le 23 février 2010, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, il a été réalisé sans effet rétroactif, la dissolution sans liquidation, des filiales sans activité suivantes :

Sociétés dissoutes détenues à 100% par BLEECKER	Sociétés dissoutes détenues à 100% par la SARL DUMAS	Sociétés dissoutes détenues à 100% par la SARL STRAUSS
GOUNOD SARL LISZT SARL MEYERBEER SARL PAGANINI SARL RACHMANINOV SARL STRAVINSKI SARL	BUCHANAN SARL CLEVELAND SARL KENNEDY SARL TRUMAN SARL WASHINGTON SARL	BERKSHIRE SARL CHESHIRE SARL HAENDEL SARL HAMPSHIRE SARL SHROPSHIRE SARL WILTSHIRE SARL YORKSHIRE SARL
Montant des mali : 74 693 €	Montant des mali : 82 145 €	Montant des mali : 186 478 €

1.6 LIQUIDATION D'UNE SOCIETE

Le 28 février 2010, il a été procédé à la liquidation amiable de la SNC ROYAL PALM, société sans activité, qui était détenue à hauteur de 50% par la SARL STRAUSS.

1.7 COMPTES COURANTS BLOQUES

Les Sociétés THALIE et AM DEVELOPPEMENT ont accepté, sur une période de 24 mois ayant commencé à courir respectivement le 7.11.2008 et le 23.10.2008 le blocage de leur compte courant ouvert dans les livres de BLEECKER, d'un montant respectif de 14,4 M€ et 10,4 M€.

La durée de blocage de ces comptes courants a été prorogée jusqu'au 1^{er} septembre 2011 selon les mêmes conditions de rémunération.

1.8 OPERATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL DES SOCIETES DU GROUPE BLEECKER

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2010, les opérations sur le capital social des filiales suivantes ont été réalisées :

Sociétés	Date de l'opération	Capital social avant les opérations			Augmentation du capital social	Capital social à l'issue des opérations		
		Montant	Titres			Montant	Titres	
			Nombre	Valeur nominale			Nombre	Valeur nominale
SARL MAHLER	20.08.2010	52 500 €	3 500	15 €	3.000.025 €	3 052 525 €	3 500	872,15 €
SARL WAGNER	20.08.2010	4 101 500 €	6 500	631 €	3.000.075 €	7 101 575 €	6 500	1 092,55 €

2 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

2.1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et sont sans changement de méthode par rapport l'exercice précédent.

2.2 ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, BLEECKER a réalisé un chiffre d'affaires de 308.943 € contre 685.356 € au titre de l'exercice précédent, au titre des deux immeubles financés en crédit bail. La baisse de chiffre d'affaires se justifie par la mise en commercialisation de l'un des deux immeuble devenu vacant.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 843.681 € contre 728.919 € au titre de l'exercice précédent et les charges d'exploitation s'élèvent à 4.096.633 € contre 4.635.729 € au titre de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est donc négatif pour (3.252.953) € contre (3.906.810) € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire pour 18.390.911 €, dû à la reprise de provision sur mise en équivalence des titres de participation pour 18 171 043 € (dotée au titre de l'exercice précédent) contre un résultat financier déficitaire de (18.270.683) € au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice, la société n'a pas réalisé de profit exceptionnel.

Le résultat net après impôt de la société est un bénéfice de 15.079.651 € contre une perte de (11.536.348) € au titre de l'exercice précédent.

2.2.1 Contrats de crédit bail immobilier bénéficiant à BLEECKER

Au 31 août 2010, BLEECKER est titulaire de 2 contrats de crédit bail portant sur :

- un immeuble à usage de locaux d'activités d'une surface de 5321 m² sis à BUSSY ST GEORGES (77), qui est en cours de commercialisation,
- un immeuble à usage de locaux d'activités d'une surface de 3600 m² sis à HEM (59), qui est intégralement loué.

2.3 REGIME SIIC

A la suite de l'exercice de l'option pour le régime fiscal des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) de l'article 208-C du Code Général des Impôts, depuis le 1^{er} septembre 2007, BLEECKER et ses filiales sont soumises à une fiscalité spécifique liée au régime SIIC.

2.4 CHARGES NON DEDUCTIBLES

Aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été engagée par la société au titre de l'exercice clos le 31 août 2010.

2.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, votre société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

2.6 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social de BLEECKER est fixé à dix huit millions deux mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (18 002 587,50 €). Il est divisé en neuf cent soixante quinze mille sept cent cinquante (975 750) actions d'une valeur nominale de dix-huit euros quarante-cinq centimes (18,45 €), entièrement libérées, toutes de même catégorie.

A ce jour :

BLEECKER détient 95 000 de ses propres actions soit 9,74 % du capital.

Les membres du Directoire détiennent 427 526 actions BLEECKER, soit 43,82 % du capital et des droits de vote calculés en tenant compte des actions auto-détenues.

Les membres du Conseil de Surveillance détiennent 23 640 actions BLEECKER, soit 2,42 % du capital et des droits de vote calculés en tenant compte des actions auto-détenues.

A cours de l'exercice clos le 31 août 2010, aucun franchissement de seuil en capital et droits de vote prévu par la Loi n'a été porté à notre connaissance.

De même, depuis la clôture de l'exercice, aucun franchissement de seuil légal ne nous a été déclaré.

2.7 INFORMATION RELATIVE A L'AUTODETENTION

La SA BLEECKER détient 95 000 de ses propres actions soit 9,74 % du capital social.

2.8 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE BLEECKER

	2006*	du 01 01 au 31 08 2007 **	du 01 09 2007 au 31 08 2008	du 01 09 2008 au 31 08 2009	du 01 09 2009 au 31 08 2010
Cours +haut	440 €	65,20 €	54,50 €	48,27 €	48,00 €
Cours +bas	320 €	41,60 €	33,36 €	33,30 €	37,21 €

* Il est rappelé que la cotation des actions de la société a été suspendue du 16 mai au 21 décembre 2006.

** Ajustement suite à la division du nominal du titre par 10 selon décision de l'AGM du 28 juin 2007.

Le nombre de titres échangés sur la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010 s'établit ainsi (Source : Euronext Paris SA) :

Septembre	400	Mars	220
Octobre	105	Avril	3 740
Novembre	300	Mai	-
Décembre	-	Juin	-
Janvier	200	Juillet	4 118
Février	4 495	Août	10

2.9 COMPOSITION DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

2.9.1 Directoire

Le Directoire est composé de 2 membres, qui ont été nommés le 8 novembre 2006 par le Conseil de surveillance, pour une durée de six ans :

- Mme Muriel GIRAUD, Président du Directoire.
- M. Philippe BUCHETON, Directeur Général et Membre du Directoire.

2.9.2 Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de 3 membres, à savoir :

- Mme Joëlle MOULAIRE, Président du Conseil de surveillance,
- Mme Sophie RIO-CHEVALIER, Vice-Président du Conseil de surveillance,

cooptés par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 8 novembre 2006, dont les nominations ont été ratifiées par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2007. Les mandats de ces deux membres expirent à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 10 février 2011. Il sera proposé à cette Assemblée Générale, le renouvellement des mandats de ces deux membres.

- M. Jean-Louis FALCO, membre du Conseil de surveillance, renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale Mixte du 24 février 2009. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra en 2015.

2.10 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucune rémunération n'a été perçue au titre de l'exercice clos le 31 août 2010 par les dirigeants ou les mandataires du Groupe BLEECKER.

L'Assemblée Générale Mixte du 18 février 2010 n'a pas alloué de jetons de présence au Conseil de surveillance pour l'exercice clos le 31 août 2010.

2.11 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX, LES MANDATAIRES SOCIAUX OU PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT LIES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

Aucune déclaration n'a été faite au cours de l'exercice clos le 31 août 2010 au titre de l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier, concernant les opérations réalisées sur les titres de la Société par une personne mentionnée aux a) et b) dudit article.

Mme Muriel GIRAUD, Présidente du Directoire et M. Philippe BUCHETON, Directeur Général et membre du Directoire, ont conclu le 28 juin 2007, un pacte d'actionnaires qui a fait l'objet de la Décision et Information n° 207C1362 de l'Autorité des marchés financiers en date du 9 juillet 2007.

Au 31 août 2010 la répartition des actions détenues par le concert est la suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote (*)
Muriel Giraud	211 600	21,69
Thalie	1 662	0,17
Sous-total Muriel Giraud	213 262	21,86
Philippe Bucheton	211 400	21,67
AM Développement	2 864	0,29
Sous-total Philippe Bucheton	214 264	21,96
Total de concert	427 526	43,82

(*) Est pris en compte l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions auto-détenues.

Au titre de l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier, concernant les opérations réalisées sur les titres de la Société par une personne mentionnée aux a) et c) dudit article, aucune déclaration n'a été faite au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.

2.12 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS, PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES, PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

2.12.1 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 24 février 2009 a autorisé le Directoire à consentir en une ou plusieurs fois aux salariés ou mandataires sociaux de la Société, ou à certains d'entre eux, et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce des options d'une durée de 10 années donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par les statuts et par la loi.

Le nombre total des options de souscription et les options d'achat consenties ne pourront donner droit à un nombre total d'actions excédant dix pour cent (10 %) du capital social de la Société (sous réserve de l'ajustement du nombre d'actions pouvant être obtenues par l'exercice des options consenties, en application de l'article L. 225-181 alinéa 2 du Code de Commerce).

Les options de souscription et/ou d'achat d'actions devront être consenties avant l'expiration d'une période de 38 mois à compter du 24 février 2009.

Aucune option n'a été consentie au cours de l'exercice clos le 31 août 2010 ni à ce jour.

2.12.2 Plan d'attribution d'actions gratuites

Nous vous rappelons également, que l'Assemblée Générale Mixte du 24 février 2009 a autorisé le Directoire à attribuer, en une ou plusieurs fois, des actions gratuites existantes ou à émettre de la Société provenant d'achats effectués par elle, au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la société, ou à certains d'entre eux, et/ou des sociétés et des groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Directoire.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne sera définitive :

(i) qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans les bénéficiaires devant alors conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive ; ou

(ii) qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de quatre ans, et dans ce cas sans période de conservation minimale ;

Étant entendu que le Directoire aura la faculté de choisir entre ces deux possibilités et de les utiliser alternativement ou concurremment, et pourra dans le premier cas, allonger la période d'acquisition et de conservation, et dans le second cas, allonger la période d'acquisition et/ou fixer une période de conservation ;

Cette délégation est valable pour une durée de 38 mois à compter du 24 février 2009.

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice clos le 31 août 2010 ni à ce jour.

2.12.3 Programme de rachat d'actions

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 24 février 2009 a autorisé le Directoire à acheter ou faire acheter des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social à la date de réalisation de ces achats conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, étant toutefois précisé que le nombre maximal d'actions détenues après ces achats ne pourra excéder 10 % du capital.

Le montant maximum des acquisitions ne pourra dépasser NEUF MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE SEPT MILLE CINQ CENTS (9.757.500) euros. Toutefois, il est précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, le prix indiqué ci-dessus pourra être ajusté en conséquence.

La Société pourra utiliser cette autorisation en vue des affectations suivantes, dans le respect des textes susvisés et des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers :

- annulation en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Directoire par l'assemblée générale extraordinaire,
- animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement indépendant conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- attribution d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, au titre de l'exercice d'options d'achat, de l'attribution d'actions gratuites ou de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise,
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres de créance donnant droit, de quelque manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- conservation ou remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- tout autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Nonobstant ce qui est indiqué ci-dessus, le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe ne peut excéder 5 % de son capital.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois à compter du 24 février 2009.

Aucune opération d'achat, vente ou transfert d'actions de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.

3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BLEECKER

3.1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés présentés au 31 août 2010 sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standard).

3.2 ACTIVITE ET SITUATION DU GROUPE BLEECKER

Libellé	01/09/2009 au 31/08/2010 en K€	01/09/2008 au 31/08/2009 en K€
Produits opérationnels	29 227	27 255
Résultat opérationnel	43 190	(28 903)
Produits financiers	307	1 999
Résultat financier	(8 708)	(19 200)
Résultat exceptionnel	-	2 018
Résultat net	34 482	(46 085)
Part du Groupe	30 072	(43 212)

Le total du bilan consolidé s'élève à 426 660 K€ contre 418.522 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés part Groupe s'élèvent à 36.739 K€ contre 6.670 K€ au titre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de la valorisation des actifs immobiliers et par la réduction des charges financières consécutive à la baisse des taux d'intérêts.

3.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS A LA DATE D'ARRÊTE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 AOÛT 2010

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture et ayant un impact sur les comptes consolidés au 31 août 2010, n'est à signaler.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il n'a pas été engagé de dépense en matière de recherche et de développement.

3.5 DESCRIPTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

Une description des risques financiers figure au paragraphe 9.4.12. « Gestion des risques Financiers » de l'annexe aux comptes consolidés figurant dans le présent Rapport financier annuel au 31 août 2010.

En dehors de ces risques et des risques liés à une dégradation de la situation économique des locataires, il n'existe pas de risques ou d'incertitudes au 31 août 2010.

3.6 INFORMATIONS SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Essentiellement emprunteur à taux variable, le Groupe BLEECKER a limité le risque d'évolution à la hausse des taux d'intérêt par une politique de gestion de ce risque à l'aide d'instruments dérivés (caps).

3.7 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

L'activité du Groupe BLEECKER est soumise aux lois et règlements relatifs à l'environnement et à la santé publique, qui concernent notamment la présence d'amiante, de plomb, de termites, le risque de prolifération de légionelles, le régime des installations classées pour la protection de l'environnement et la pollution des sols.

Le patrimoine du Groupe BLEECKER comporte des locaux à usage d'entrepôts logistiques, activité qui peut présenter un risque environnemental et relever à ce titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Tous les actifs immobiliers détenus par le Groupe BLEECKER ont, lors de leur acquisition, fait l'objet de l'ensemble des diagnostics requis par la réglementation applicable.

3.8 INFORMATION SOCIALE

Au 31 août 2010 le Groupe BLEECKER n'employait aucun salarié.

3.9 PARTIES LIEES

Voir paragraphe 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

4 EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de l'exercice clos le 31 08 2010, BLEECKER a poursuivi la gestion active de ses immeubles, tant en arbitrants les actifs non stratégiques, qu'en pérennisant les relations avec les locataires de qualité et en mettant en oeuvre une politique commerciale dynamique.

Au cours de l'exercice 2010-2011, BLEECKER devrait achever la restructuration de ses immeubles parisiens et restera attentif aux opportunités d'arbitrage. BLEECKER pourra également se positionner à l'acquisition sur le marché des immeubles parisiens à revaloriser ou sur les parcs d'activité.

D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2010

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les
comptes annuels

Société BLEECKER
Exercice clos le 31 août 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale,
nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **BLEECKER**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué dans la note 2.4 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels votre société a opté pour la méthode de mise en équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive qui figurent au bilan pour un montant de 83 735 878 euros.

Dans le cadre de notre appréciation des principes et des estimations comptables retenus, nous avons vérifié que la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base de la quote-part des capitaux propres des filiales, retraités selon les règles de la consolidation, avant répartition du résultat et avant élimination des cessions internes à l'ensemble consolidé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

3 Vérification spécifique

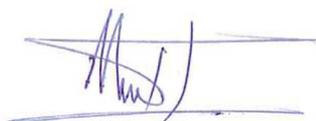
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Le Vésinet, le 23 décembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Didier Clément
Associé



Lionel Palicot

E - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDES** **AU 31 AOÛT 2010**

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les
comptes consolidés

Société BLEECKER
Exercice clos le 31 août 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **BLEECKER**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation mentionné dans la note 9.2 « Changements de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note n° 9.2 de l'annexe décrit les changements de présentation intervenus au cours de l'exercice clos le 31 août 2010. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application de ces changements et le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe.

Comme indiqué dans la note 9.4.2.1 « Immeubles de placement (IAS 40) » de l'annexe aux états financiers consolidés, la société fait évaluer, à chaque clôture, son patrimoine immobilier par un expert indépendant. Par ailleurs, la note 9.4.12.2 « Les risques de marché » expose le risque de fluctuation de la valeur des actifs immobiliers et des loyers auquel est exposée la société.

Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses retenues dans les expertises immobilières et à nous assurer que les notes de l'annexe donnent une information appropriée. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Le Vésinet, le 23 décembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Didier Clément
Associé



Lionel Palicot

F - TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX

(Article 222-8 du règlement général de l'AMF)

	GRANT THORNTON				LIONEL PALICOT			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	31/08/2010	31/08/2009	31/08/2010	31/08/2009	31/08/2010	31/08/2009	31/08/2010	31/08/2009
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
<input type="checkbox"/> Émetteur	111 040	133 120	89,55 %	84,00 %	69 612	79 360	100%	100 %
<input type="checkbox"/> Filiales intégrées globalement	12 960	12 960	10,45 %	8,20 %				
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
<input type="checkbox"/> Émetteur		12 461		7,80 %				
<input type="checkbox"/> Filiales intégrées globalement								
Sous-total	124 000	158 541	100 %	100 %	69 612	79 360	100%	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)								
Sous-total		0		0 %	0		0%	
TOTAL	124 000	158 541		100 %	69 612	79 360	100%	100 %